

**DÉLIBÉRATION N°2023-24\_071**  
**du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 12 mars 2024**

**3- Affaires budgétaires et financières**

**Point n° 3.1 « Rapport annuel de performance 2023 (RAP) »**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1
Membres présents : 18 Membres représentés : 8 Total : 26	Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

**VU** le code de l'éducation, en particulier son article R. 719-101.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le rapport annuel de performance 2023, présenté en annexe.



Besançon, le 13 mars 2024

Pour la présidente et par délégation  
Le directeur général des services

A blue ink signature of Thierry CAMUS, written in a cursive style, is placed over the text of the director general of services.

Thierry CAMUS

Annexe :

Annexe 3.1.1 Rapport annuel de performance 2023 (RAP)

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités*  
*Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2023



**UNIVERSITĒ** DE  
**FRANCHE-COMTĒ**

## Table des matières

<b>I. Pôle formation &amp; vie étudiante</b> .....	7
<b>1) Faire évoluer les formations vers plus de professionnalisation</b> .....	8
1) Objectif 1 : Décliner le plan d'actions des 6 axes de la professionnalisation à l'uFC .....	8
2) Objectif 2 : Assurer le lien avec le monde socio-économique (cf. pôle Partenariat socio-économique et innovation) .....	8
3) Objectif 3 : Conduire la transformation pédagogique et développer l'usage du numérique	9
4) Objectif 4 : Favoriser les conditions de mise en place de l'approche par compétences .	11
5) Objectif 6 : Favoriser l'ouverture à la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) .....	12
6) Objectif 4 : Développer quantitativement et qualitativement l'alternance, les stages et les périodes de césures.....	13
7) Objectif 6 : Améliorer en continu les formations et notamment mettre en œuvre l'évaluation des enseignements par les étudiants.....	15
<b>2) Poursuivre la mise en œuvre des réformes en cours</b> .....	15
1) Objectif 1 : Mener à bien la réforme du BUT .....	15
2) Objectif 3 : Poursuivre le processus d'universitarisation des professions de santé.....	16
3) Objectif 4 : Accompagner la mise en place de la réforme des études de santé.....	16
<b>3) Accompagner l'orientation, Favoriser la réussite et Améliorer l'insertion</b> .....	17
1) Objectif 1 : Poursuite du développement des actions en lien avec le continuum Bac-3/+317	
2) Objectif 2 : Assurer le suivi des actions de communication et visibilité de l'offre .....	19
3) Objectif 3 : Favoriser l'insertion professionnelle par la mise en place de partenariat, et l'accompagnement des étudiants dans leur projet professionnel et la mise en place de leur portefeuille de compétences .....	20
4) Objectif 4 : Favoriser l'engagement et la reconnaissance de l'engagement étudiant.....	23
5) Objectif 5 : Améliorer la réussite étudiante.....	23
<b>4) Améliorer la qualité de la Vie Étudiante et des Campus</b> .....	24
1) Objectif 1 : Améliorer la gestion et l'utilisation de la CVEC.....	24
2) Objectif 2 : Améliorer l'accueil des étudiants, en particulier ceux à besoins particuliers	25
3) Objectif 3 : Améliorer la prévention et la prise en charge de la santé étudiante .....	26
4) Objectif 4 : Développer les mesures de sécurisation économique par l'accès à des jobs étudiants adaptés et des épiceries solidaires .....	27
5) Objectif 5 : Favoriser l'accès à la pratique sportive sur tous les sites .....	29
6) Objectif 6 : Favoriser l'accès à la culture .....	29
7) Objectif 7 : Engager des actions pour répondre aux enjeux du développement durable	30
<b>5) Conduire le projet d'une nouvelle offre de formation à l'uFC pour 2024</b> .....	30
1) Objectif 1 : Analyser les propositions de projet pour l'offre de formation et procéder à l'arbitrage .....	30
2) Objectif 2 : Élaborer de l'offre de formation : rédaction des maquettes de formation de l'uFC	

<b>II. Pôle recherche &amp; valorisation</b>	32
<b>I. Poursuivre la dynamique de construction à l'échelle régionale</b>	32
Objectif 1 : Préparer la poursuite de la collaboration entre établissements au sein de la future Comue expérimentale	32
Objectif 2 : Déployer les quatre domaines scientifiques	32
Objectif 3 : Poursuivre le déploiement d'une stratégie européenne	33
Objectif 4 : Consolider les liens et la collaboration avec les ONR	33
Objectif 1 : Renforcer les synergies avec la Région dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche	33
Objectif 2 : Renforcer les synergies avec les collectivités territoriales en matière de soutien apporté à la recherche	34
Objectif 3 : Développer le dépôt de projets ANR et le taux de réussite aux appels des unités de l'uFC	34
<b>III. Développer la politique de soutien de l'uFC au montage de projet « starter » et à l'équipement des unités de recherche</b>	35
Objectif 1 : Renforcer les dispositifs « Chrysalide » et le soutien aux jeunes chercheurs	35
Objectif 2 : Soutenir les besoins en équipement et en maintenance d'équipement des unités de recherche	35
<b>IV. Consolider la politique de soutien de l'uFC en matière de moyens financiers et humains récurrents</b>	35
Objectif 1 : Maintenir la dotation récurrente des unités de recherche	36
Objectif 2 : Créer des postes d'appui à la recherche	36
<b>V. Développer une politique ambitieuse en matière de science ouverte et d'intégrité scientifique à l'uFC</b>	36
Objectif 1 : Développer la politique en matière de science ouverte	36
Objectif 2 : Conduire une politique rigoureuse en matière d'intégrité scientifique	37
<b>VI. Achever le processus d'évaluation HCERES</b>	37
Objectif 1 : Labelliser les UR de l'établissement et dialoguer avec les ONR	37
Objectif 2 : Mener à bien les restructurations prévues	38
Objectif 1 : S'appuyer sur la commission de la recherche	38
Objectif 2 : Poursuivre le dialogue entrepris avec le Conseil des directeurs d'unités de recherche	38
Objectif 1 : retour d'expérience et généralisation d'un outil CRM ( <i>Customer Relationship Management</i> ) à l'uFC	39
Objectif 2 : Poursuite du développement d'une nouvelle offre d'accompagnement du tissu industriel via notre fondation FC'Innov	40
Objectif 4 : consolider le pilotage administratif et financier des activités de SeFoC'Al	41
Objectif 5 : création d'un réseau d'Alumni de l'Université de Franche-Comté	42
Objectif 6 : Conforter nos relations partenariales dans le champ de l'innovation et du développement économique	43

<b>IV. Pôle rayonnement international, art, culture &amp; communication scientifique</b> .....	45
Objectif 1 : renforcer les relations internationales autour de thématiques phares de l'établissement et mise en avant de la francophonie .....	45
Objectif 2 : construire de nouvelles relations partenariales européennes structurantes grâce aux alliances européennes et à la mise en place d'appel à projet internes. ....	46
Objectif 3 : la qualité d'accueil des étudiants internationaux par le biais des actions du Label Bienvenue En France (BEF) et la francophonie comme vecteurs de la mobilité étudiante.....	48
Objectif 4 : Mise en place d'une stratégie internationale.....	49
Objectif 5 : synergies et relations extérieures .....	50
Objectif 6 : Pérenniser le Centre d'études et de recherches olympiques universitaires français (CEROU).....	51
Objectif 7 : Valoriser le patrimoine de l'université et inciter les étudiants à pousser les portes des lieux culturels du territoire Franc-comtois.....	52
Objectif 8 : lutter contre la désinformation scientifique .....	53
Objectif 9 : Amplifier la visibilité des actions arts-sciences .....	53
Objectif 10 : Proposer des rencontres avec les chercheurs à des publics variés, partout sur le territoire. ....	54
Objectif 11 : former les doctorants, accompagner les chercheurs.....	54
<b>V. Pôle relations humaines &amp; sociales</b> .....	56
<b>1) Agir pour la diversité, l'égalité, la laïcité et le respect</b> .....	56
Objectif 1 : Traiter les signalements et accompagner les victimes de harcèlements, violences et discriminations .....	56
Objectif 2 : Affirmer et faire rayonner les engagements de l'université.....	57
Objectif 3 : Développer les réseaux de l'université .....	58
<b>2) Rénover le dialogue social</b> .....	59
Objectif 1 : Construire les nouveaux outils du dialogue social : base de données sociales et rapport social unique.....	59
Objectif 2 : Associer l'ensemble du personnel à la démarche de qualité de vie au travail .....	60
<b>3) Accompagner la transformation des emplois et compétences</b> .....	61
Objectif 1 : Obtention du renouvellement du label HRS4R.....	61
Objectif 2 : Déployer une politique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences ...	61
Objectif 3 : Politique de formation et d'accompagnement des personnels.....	62
<b>4) Conforter la politique de prévention de la santé et de la sécurité</b> .....	62
Objectif 1 : Dynamiser le réseau des assistants de prévention .....	62
Objectif 2 : Mettre en place une politique de communication .....	63
Objectif 3 : Moderniser les outils de prévention.....	63
<b>VI. Pôle pilotage, finances &amp; moyens</b> .....	64
<b>1) Conforter la démarche de simplification administrative</b> .....	64
Objectif 1 : Élargir notre démarche de simplification administrative .....	64

<b>2) Poursuivre notre démarche structurée de Campus durable</b> .....	65
<b>3) Accompagner la transformation numérique</b> .....	71
Objectif 1 : Amplifier notre transformation numérique et conforter nos systèmes d'information .....	71
<b>VII. Actions transversales</b> .....	73
<b>I. Les collegium à l'UFC</b> .....	73
1) Objectif 1 : Procéder à une analyse globale des propositions faites par les composantes dans le cadre de la carte des formations.....	73
2) Objectif 2 : Contribuer à la maîtrise de la masse salariale .....	73
<b>II. Les transitions environnementales et sociétales à l'UFC</b> .....	74
<b>1) Impulser une dynamique d'ensemble de la communauté universitaire autour des TES</b> 74	74
1) Objectif 1 : Déployer pleinement la Rentrée Climat .....	74
2) Objectif 2 : Mobiliser les étudiants autour des TES.....	75
3) Objectif 3 : Déployer un réseau de référents éco-responsabilité .....	75
<b>2) Intégrer les TES au fonctionnement de l'établissement</b> .....	76
1) Objectif 1 : Intégrer les recommandations du rapport Jouzel .....	76
2) Objectif 2 : Inciter les unités de recherche à s'approprier les TES .....	76
3) Objectif 3 : Renforcer la politique d'achat responsable .....	76
4) Objectif 4 : Établir le BGES de l'établissement .....	76
5) Objectif 5 : Déployer le plan de sobriété énergétique .....	77
<b>3) Formaliser et rendre public l'engagement de l'établissement</b> .....	77
1) Objectif 1 : Signer l'accord de Grenoble .....	77
2) Objectif 2 : Évaluer les performances de l'établissement.....	78
<b>Conclusion</b> .....	79

L'année 2023 a été rythmée par les événements marquants les six siècles de l'université de Franche-Comté, une incroyable réussite qui restera dans les mémoires de toutes et tous. Le livre Trésor du Savoir, 600 ans d'histoire transmettra aux générations futures cet extraordinaire parcours qui a survécu à tous les soubresauts historiques.

Plus prosaïquement, 2023 a été l'année de l'évaluation HCERES de notre université, mais aussi l'année de concrétisation par l'Europe de l'alliance européenne STARS EU.

2023 reste, comme les années antérieures, soumise au contexte économique et politique mondial.

Néanmoins, malgré un contexte financier difficile marqué par des coûts énergétiques et bâtimentaires élevés et une compensation partielle des mesures salariales gouvernementales, l'année 2023 a vu de nombreuses avancées sur tous les champs d'action de notre établissement.

On peut souligner en particulier :

- Le soutien au personnel via la poursuite de l'augmentation de l'IFSE (indemnité mensuelle de fonctions, de sujétions et d'expertise) et la mise en place du CIA (complément indemnitaire annuel) ;
- L'élaboration d'une nouvelle carte des formations ;
- La mise en place des premières étapes devant aboutir à une GPEC structurée et formalisée ;
- L'organisation de la nouvelle dynamique de coopération, préparatoire au futur EPE ;
- L'opérationnalisation de nos outils de liaison avec le monde socio-économique (CRM et Alumni) ;
- La signature d'un nouveau partenariat au sein de l'alliance européenne STARS'EU ;
- La finalisation des premiers gros chantiers sur le site Bouloie (Learning Centre, Droit central, Maison des sports, Bâtiment Métrologie B)
- Le développement de notre politique globale intégrant la transition environnementale et sociétale au fonctionnement de l'établissement.

# I. Pôle formation & vie étudiante

---

Après l'année 2022 au cours de laquelle l'établissement a géré la phase d'évaluation et auto-évaluation des formations par l'Hceres, 2023 a été l'année de la construction du projet de l'offre de formation pour le prochain contrat.

Pour cette future offre, l'ambition de l'uFC en matière de formation est d'assurer les conditions de la réussite pour tous et toutes, de jouer pleinement son rôle dans les transitions, notamment numérique, écologique, sociale et économique, de répondre aux attentes tant des étudiants et étudiantes que des acteurs socio-économiques de notre territoire : une Université d'ouverture et d'excellence reconnue accessible à tous.

Aussi, pour nourrir ces ambitions, l'uFC a revu globalement son offre de formation afin d'assurer sa professionnalisation en assurant une qualité de vie étudiante et des campus. La note de cadrage politique pour l'offre de formation diffusée en octobre 2022 précisait la trajectoire que souhaite prendre l'établissement pour répondre pleinement aux enjeux. En février 2023, la note de cadrage des maquettes votée en cfvu précise la manière dont l'établissement entend décliner les axes politiques.

La lettre de cadrage concerne l'ensemble des formations de Licence, Licence professionnelle et Master de l'uFC. Elle comprend des éléments sur :

- Le pilotage des formations (cohérence de la formation, portée par une équipe pédagogique et pour laquelle un responsable est identifié, la part des intervenants professionnels, l'amélioration continue de la formation) ;
- L'organisation et la structuration des formations ;
- Le lien avec le monde socio-économique ;
- L'identification des activités de mises en situation pratique et professionnelle ;
- L'ouverture à l'international ;
- Le lien formation recherche ;
- La flexibilité des parcours de formation et la spécialisation progressive en Licence ;
- La mise en œuvre de l'approche par compétences ;
- Le développement de pédagogie active : innovation pédagogique et enseignement à distance ;
- Les aptitudes et compétences culturelles, professionnelles et transversales ;
- Le développement de la formation continue et de l'alternance ;
- L'insertion professionnelle des diplômés et les évolutions de carrières ;
- La soutenabilité de l'offre.

L'ensemble des maquettes est conforme au cadrage.

Résultats 2023 : L'ensemble de l'offre a été jugé conforme par la DGESIP et sera donc accrédité pour la rentrée 2024, soit 19 spécialités de BUT, 25 mentions de Licence, 14 mentions de licence professionnelle et 30 mentions de master.



## 1) Faire évoluer les formations vers plus de professionnalisation

---

Confronté aux défis de l'innovation et de la croissance, l'université de Franche-Comté (uFC) doit répondre à l'insertion des diplômés dans un marché du travail marqué par des évolutions dont l'ampleur et le rythme sont inédits.

Face à ce nouveau défi, dans un contexte de transformations technologiques et d'urgence climatique, l'université est appelée à appréhender les compétences qui seront davantage sollicitées demain et à développer de nouvelles modalités d'enseignement et d'apprentissage, en lien avec la recherche et le monde socio-économique, dans une dynamique d'ouverture internationale. Les objectifs de l'université de Franche-Comté dans cette période de préparation de la future offre de formation ont été de créer les conditions favorables à la professionnalisation des formations.

Ces démarches de professionnalisations constituent pour les étudiants un élément central d'individualisation des parcours et d'autonomie dans l'apprentissage.

Un séminaire organisé le 14 octobre 2022 a permis de décliner les recommandations faites à l'échelle Européenne en 6 axes que l'uFC souhaite mettre en œuvre au cours du prochain contrat ; ces axes ont été repris dans le cadrage de l'offre proposée en 2024 :

- Axe 1 : Ouverture au monde socio-économique ;
- Axe 2 : Développement des activités de mise en situation pratique et professionnelle ;
- Axe 3 : Élargissement du champ des compétences des étudiants - aptitudes pour entreprendre, innover, notamment en renforçant le lien entre enseignements et recherche ;
- Axe 4 : Développement d'un apprentissage centré sur l'étudiant et sur son projet personnel et professionnel ;
- Axe 5 : Développement ou actualisation des aptitudes et compétences culturelles, professionnelles et transversales des apprenants ;
- Axe 6 : Développement de la formation continue et de la FTLV.

### 1) Objectif 1 : Décliner le plan d'actions des 6 axes de la professionnalisation à l'uFC

Afin de déployer la stratégie en vue de la professionnalisation des formations, l'uFC a décliné le plan prévu à travers la lettre de cadrage des maquettes.

**Indicateur :**

- Déclinaison des 6 axes en plan d'actions

### 2) Objectif 2 : Assurer le lien avec le monde socio-économique (cf. pôle Partenariat socio-économique et innovation)

Indispensable à la professionnalisation, le lien avec le monde économique et ses objectifs sont présentés dans la partie « Pôle partenariat socio-économique & innovation ».

Des objectifs spécifiques à la formation ont été mis en place dès 2023 et viennent nourrir l'axe 1 de la professionnalisation :

- La tenue annuelle des conseils de perfectionnement avec une généralisation dès 2023 et la création d'un espace de dépôt des comptes rendus ;
- L'association du monde économique aux propositions de programmes de formation.

**Indicateurs :**

- Généralisation des conseils de perfectionnement et dépôt des compte-rendu sur un espace commun : les comptes rendus de conseil de perfectionnement sont désormais déposés par les directions des études sur un espace partagé ; la charte des conseils de perfectionnement et un modèle de compte-rendu ont été validés par la CFVU du 29/06/2023
- Participation du monde socio-économique aux propositions et évolutions des programmes de formation

### 3) Objectif 3 : Conduire la transformation pédagogique et développer l'usage du numérique

Les usages croissants et généralisés du numérique, le développement des activités de mise en situation, le développement d'un apprentissage centré sur l'étudiant impose la construction de dispositifs pédagogiques qui permettent de prendre en compte les profils diversifiés des étudiants ainsi que leurs objectifs académiques et professionnels. L'uFC propose un accompagnement des enseignants, enseignants-chercheurs, BIATSS en appui en vue d'adapter les pratiques. Ces actions sont en lien avec l'axe 2 de la professionnalisation.

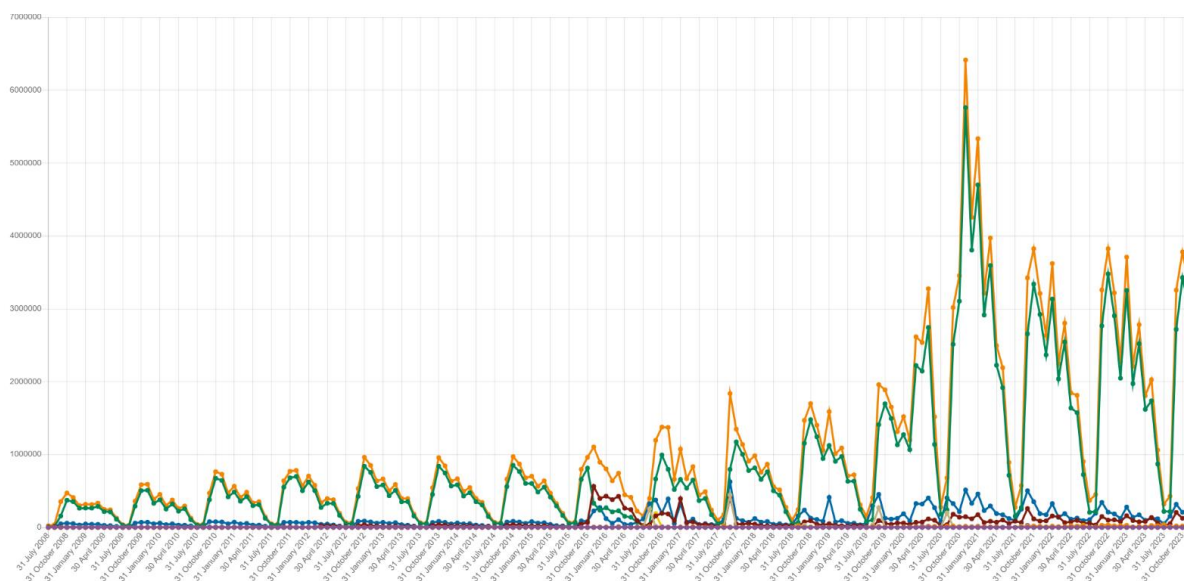
L'uFC propose aussi la mise en place de modules de sensibilisation des étudiants aux différentes facettes de leurs apprentissages à travers le dispositif « être étudiant ça s'apprend ». Celui-ci vise à intégrer des déclinaisons disciplinaires comme les modules méthodologiques.

**Indicateurs :**

- Réponse aux AAP – Engagement des équipes ;
  - o Pour l'année 2023 les projets sont :
    - 12 projets pour l'équipements pédagogiques et numériques co-financé par la région BFC à heures de 358 412 €
    - 10 projets pour la Vie étudiante 384 731€
    - 5 projets NCU RITM BFC dont 3 appels de résidences à la pédagogie sur les Situations d'Apprentissage et d'évaluation.
    - 4 projets sur l'appel à projets UFC sur « les expérimentations dans les enseignements pour la réussite étudiante »
    - Nous continuons notre implication sur les projets nationaux « Passeport EAD », « Méthode de Travail Universitaire sur la base de serious games » et « accessibilité numérique » tous les trois portés par le FIED.
- Nombre de formation à la pédagogie ;
  - o Formation des nouveaux maîtres de conférences représentant statutairement 32 heures. Elle regroupe l'initiation à la pédagogie, l'usage d'outils numériques / des environnements pédagogiques de l'établissement et la démarche réflexive sur la démarche pédagogique. Il y a eu 19 nouveaux maîtres de conférences en 2022-2023 et 27 en 2023-2024.
  - o Le tableau suivant reprend les formations dispensées avec leur période et le nombre de participants, il reprend les 39 ateliers avec 373 participants :

Thèmes	Formations	Périodes	Participants
Hybridation	Anatomie de l'hybridation	Mai à décembre 2023	17
	Scénariser un enseignement hybride	Mai à décembre 2023	13
	Animer un enseignement hybride	Mai à décembre 2023	11
Évaluation	Évaluation par les pairs	Juin 2023	4
Interactivité	Développer l'interactivité entre étudiants	Juin 2023	2
Encadrer ses étudiants et soutenir leurs apprentissages pour favoriser leur réussite	Les besoins des étudiants, mieux les connaître pour mieux les guider vers la réussite	Novembre	8
	L'importance de la motivation ou comment susciter l'engagement des étudiants dans leurs apprentissages	Décembre 2023 à janvier 2024	10
Cours interactifs	Les fonctionnalités de base H5P	Novembre à décembre 2023	6
	Créer ses contenus interactifs avec H5P		7
	Construire un parcours d'apprentissage personnalisé		3
H5P	Les fonctionnalités de base	Mars 2023	9
	Construire un questionnaire		5
	Concevoir une présentation		3
	Le scénario de branchement		1
Moodle	Construire son espace de cours	Mardi 14 février Et mardi 28 février	3
IA	Conférence sur l'utilisation de l'IA à l'université - approche pédagogique	Jeudi 2 mars	3
Citamix (en partenariat la citadelle de Besançon)	Accompagnement des étudiants et enseignants à la création de jeux de vulgarisation du patrimoine historique	Du jeudi 9 mars au dimanche 12 mars	16
Limesurvey	Fonctionnalités et prise en main	Mardi 14 mars	2
Moodle	Construire un test	Mardi 21 mars	1
Compilatio	Compilatio outil de sensibilisation au plagiat	Mardi 30 mars	68
Autres	Ludifier son enseignement	Mardi 4 avril	4
Moodle	Individualiser sa formation	Jeudi 27 avril	3
Speedernet	Concevoir en environnement virtuel d'apprentissage	Mardi 15 mars, jeudi 4 mai et jeudi 11 mai	6
Moodle	Ludifier son espace de cours	Mardi 16 mai	3
CoP	Mutualiser ses pratiques dans le cadre d'une Communauté de Pratiques	Lundi 5 juin Et jeudi 8 juin	2
Wooclap	Concevoir des questionnaires en ligne	Jeudi 21 septembre et lundi 13 novembre	3
Moodle	Présentation de la plateforme pédagogique	19 et 20 octobre	16
Moodle	Devenir Correspondant Moodle	Vendredi 20 octobre Et jeudi 9 novembre Et jeudi 24 novembre	5
Moodle	Premiers pas sur la plateforme pédagogique	Vendredi 17 novembre	3
Moodle	Prendre en main son espace de cours	Vendredi 17 novembre	4
Teams	Premiers pas vers votre espace de travail	Vendredi 1er décembre	5
Teams	Gestion technique d'une équipe	Vendredi 1er décembre	3
Compilatio	Utiliser l'outil de détection du plagiat	Vendredi 15 décembre	6
IA	Enjeux de la détection de l'utilisation de l'IA	Vendredi 15 décembre	10
APC (2 cycles complets)	Les fondamentaux de l'APC	Janvier à juin 2023	56
	Elaborer un référentiel de compétences		13
	Enseigner dans le cadre de l'APC		13
	Construire un scénario et un syllabus de cours		20
Autre	Enrichir son enseignement : outils et méthodes d'enseignement		9

- En plus des ateliers, l'accompagnement des référents locaux (dit « correspondant moodle ») dans les composantes a été redynamisé. Ce maillage est constitué de 26 personnes.
- Nombre d'étudiants utilisant la plateforme « être étudiant ça s'apprend » : Depuis le 1 septembre 2023 tous les étudiants de l'université sont inscrits au dispositif. Dans les faits, nous avons eu 49 950 connexions aux dispositifs pendant l'année 2023.
- Outils spécifiques :
  - Nombre de modules dans la plateforme Moodle : 13 339 cours moodle pour 61 841 utilisateurs.
  - L'usage de la plateforme moodle reste constant sur les 2 dernières années après le pic que nous avons connu avec la crise Covid. La figure ci-dessous donne l'évolution de l'usage depuis sa mise en place en 2008 (en vert les étudiant et orange en cumulé de tous les types d'utilisateur) :



- Mesure de l'utilisation d'outils d'interactivité comme wooclap : il y a eu 1 243 utilisateurs à cela s'ajoute l'expérimentation menée sur wooflash où ont participé 197 enseignants et étudiants.
- Pour la plateforme compilatio (système anti-plagiat) cela représente sur 2023 239 utilisateurs 14 492 documents analysés.
- Usage de capsules vidéos à travers la plateforme de streaming de l'UFC  
En 2023, 2002 nouveaux médias représentant 1516 heures ont été produits. Au total, 191 191 vidéos et live représentant 68 138 h pour un temps moyen de 21 min ont été proposés. Sur le plan de l'usage, les vidéos sont regardées en moyenne à 60,6% de leur durée totale.

#### 4) Objectif 4 : Favoriser les conditions de mise en place de l'approche par compétences

Afin d'accompagner les équipes pédagogiques, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels de l'établissement dans un travail sur l'approche par compétences, l'établissement a souhaité poursuivre la mise en place des ateliers, des accompagnements individuels et collectifs, ... en vue d'offrir le soutien nécessaire à l'ensemble des acteurs dans leur mission d'enseignement et de la construction d'une offre centrée sur les compétences. L'établissement s'appuie sur les équipes des BUT qui ont mis en place cette approche.

### Indicateur :

- **Communication, Formation et accompagnement des équipes à l'APC** : Durant l'année 2023, ont été effectués :
  - o 5 ateliers différents touchant 111 personnes
  - o 68 accompagnements sous forme de rendez-vous individuel ou en équipe pédagogique.Ces actions ont permis la sensibilisation de la communauté et la réalisation du référentiel de compétences de chaque formation.  
Toutes les maquettes de formation de DEUST, Licences, licences professionnelles et masters disposent désormais et pour la rentrée 2024 d'un référentiel de formation formalisé et voté en CFVU.  
À la suite du départ de l'ingénieur pédagogique en charge de ce gros dossier au mois d'août 2023 et les difficultés pour recruter une personne sur ce thème, la fin de l'année 2023 n'a pas permis de poursuivre l'accompagnement escompté en vue d'identifier les situations d'apprentissage et d'évaluation et de proposer une évaluation par compétence. 2024 devrait permettre de reprendre le travail
- **Évaluation du niveau de maturité** des équipes pédagogiques par rapport à l'APC, le niveau de maturité est très disparate, même si en 2023 l'ensemble de la carte de formation soit les 126 formations de BUT, Licence, Licence professionnelle et master ont produit un référentiel de compétence lors du dépôt de l'offre de formation à l'HCERE.
- **Définition de la progressivité attendue** sur l'intégration de l'APC dans la future offre de formation. Toutes les spécialités de BUT ont déployé la démarche conformément aux directives ministérielles. En parallèle, nous menons avec 16 équipes pédagogiques une expérimentation concernant la mise en place de Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAé) en lien avec le programme AVENIR(s) France 2030 sur le ePortfolio et soutenu pendant 18 mois par le projet NCU RITM. La journée de lancement a été faite le 1<sup>er</sup> décembre 2023 et elle a regroupé 27 personnes. Elle a été suivie d'une journée SAE le 11 janvier 2024 co-animée par le SUP-FC avec des partenaires nationaux (Auréli Dupré – Université de Lille et Éric Girardin – Université de Savoie Mont-Blanc) des experts locaux (Christine Boulou-Charavelli et Philippe Auboeuf) avec la participation des équipes pédagogiques impliquées dans le projet.

## 5) Objectif 6 : Favoriser l'ouverture à la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV)

Favoriser l'ouverture à la formation tout au long de la vie est essentiel pour répondre aux besoins de transformation rapide des métiers et l'émergence de nouveaux besoins en compétences. En outre c'est un moyen pour l'université de Franche-Comté de développer des actions en lien avec le monde socio-économique et les individus. Cet objectif est à rapprocher de l'objectif présenté dans la partie III (amélioration du fonctionnement de SeFoC'AI face à la croissance de ses activités - pôle partenariat socio-économique et innovation.

L'activité de SeFoC'AI continue sa progression pour cette année avec :

- Une légère progression en Formation Continue ;
- La poursuite de la croissance du nombre d'apprentis.

### Indicateurs :

- Nombre de stagiaires Formation continue : 1 344 contre 1 330 en 2022. Il y a en réalité une progression de près de 5% car sur cette année universitaire SeFoC'AI n'a pas géré la formation « DM de l'ISIFC » (qui pèse pour 5%)

- Recettes formation continue : 1,830 M€ en 22-23 (1.873 M € en 21-22). Cette légère baisse s'explique par le retrait progressif de Pôle Emploi dans le financement des reprises d'études des personnes en recherche d'emploi. On observe moins de prise en charge et les dossiers sont facturés avec un tarif « social ».
- Nombre de stagiaires mobilisant le CPF et recettes CPF : 38 – 64 000 €
- Nombre de formations courtes : 25 pour 193 personnes et 46 000€
- Nombre de nouveaux DU : 7 créations

## 6) Objectif 4 : Développer quantitativement et qualitativement l'alternance, les stages et les périodes de césures

Afin de favoriser la professionnalisation des formations et l'insertion des étudiants, l'université de Franche-Comté souhaite poursuivre le développement de l'alternance et des périodes de césure : l'ensemble des indicateurs témoignent de cet engagement.

### Indicateurs :

- **Nombre de formations en alternance** : 103 parcours en alternance en 2022-23
- **Nombre d'étudiants en alternance/formation** : 1 430 en 2022-23 (1 225 en 2021-22)
- **Chiffre d'affaires apprentissage** : 10,08 M€ (7,8 M € en 2021-22)
- **Bilan quantitatif des stages** :

**1/ Stages en formation** : les extractions des données de PSTAGE *via* le CRM n'ont pas encore pu être réalisées par l'OFVE pour l'année 2022-2023. L'enquête est généralement demandée au mois d'avril par le ministère.

Pour autant, les chiffres sont stables et d'une manière générale :

- Près d'1/3 des étudiants de la formation initiale effectuent un stage.
- La proportion de stage effectué est plus importante dans les formations professionnalisantes
- La proportion de stagiaire augmente avec le niveau d'étude
- Trois quarts des stages ont lieu dans la région en Bourgogne – Franche-Comté
- Les étudiants privilégient les stages en France
- Les stages à l'étranger sont en progression
- La moitié des stages durent plus de 2 mois
- La durée des stages augmente avec le niveau d'études quel que soit le diplôme
- Plus de 3 stages sur 5 effectués en 2021-2022 ont été rétribués
- Le montant des gratifications évolue avec le diplôme.

*N.B. : L'enquête ne permet pas de rapprocher la rétribution des stages à leur durée.*

**2/ L'UEL stage licence ou master** permet aux étudiants n'ayant pas de stage prévu dans l'année de leur formation de se confronter au monde professionnel, d'acquérir et renforcer leurs compétences et de développer leur réseau.

Depuis l'année de sa création en 2015 et jusqu'en 2023, près de 650 étudiants ont réalisés l'UEL stage licence ou master, avec 107 étudiants inscrits en 2022/2023, 74 en licence et 33 en master.

La hausse du nombre d'inscrits sur les dernières années s'explique notamment par une meilleure connaissance de l'UEL par les étudiants et par les enseignants. En effet le service OSE est de plus en plus questionné par les enseignants directement et de nombreux étudiants contactent le service sur les recommandations d'un enseignant. En témoigne les chiffres en hausse de + 32 inscriptions entre 2020/2021 et 2021/2022. On

note une progression constante au niveau du nombre de demande même si l'année 2022/2023 présente une légère baisse de dossiers. Les étudiants recherchent de plus en plus à monter en compétences grâce au stage

L'UEL stage est initialement réservée aux étudiants n'ayant pas de stage prévu dans leur année de formation, ainsi le nombre d'inscrits en L2 (70%) et M1 (79%) est plus important. À la marge l'UEL est acceptée pour les fins de cycle notamment pour les étudiants qui redoublent. Cette alternative leur permet de réaliser un stage sur un semestre où ils ont peu de matières à rattraper et donc plus de temps libre pour le stage.

Pour les stages UEL Licence, l'UFR ST est la composante la plus représentée suivie de l'UFR SJEPEG, SLHS et l'UFR STGI.

Pour les stages UEL Master, l'UFR ST est la composante la plus représentée suivie de l'UFR SLHS, l'UFR SJEPEG et l'UFR STGI. L'ISIFC compte une inscription.

Généralement, on relève qu'il y a, en moyenne, plus de femme inscrite à l'UEL en licence et plus d'homme en master.

2021-2022 :

UEL stage licence : 71.9% de filles / 28,1% de garçons

UEL stage master : 50% de filles / 50% de garçons

2022-2023

UEL stage licence : 58.1% de filles / 41,9% de garçons

UEL stage master : 36,4% de filles / 63,6% de garçons

**3/ L'UEL réorientation** est indépendante du programme PHARE. Elle offre la possibilité de repenser son projet à tout moment de son parcours de formation. Elle permet d'effectuer un stage en entreprise afin d'asseoir son projet de réorientation. Cette immersion est une belle opportunité pour les étudiants qui actualisent leur projet professionnel et donc de formation.

Pour cette année, 7 étudiants ont demandé une UEL réorientation, dont 5 étudiants de L2, 2 L3, dans les UFR : 3 SLHS, 4 ST.

- **Bilan qualitatif des stages : Validation des UEL stages :**

La validation de l'UEL s'obtient par l'évaluation du rapport de stage de l'étudiant et l'appréciation du tuteur professionnel sur l'engagement en entreprise.

En 2022/2023, 98% des UEL ont été validées. Ce résultat met en avant la qualité des stages, l'application des stagiaires et la satisfaction des organismes d'accueil.

- L'UEL est la solution pour obtenir une convention de stage à tout moment dans son cursus.
- L'UEL permet aux étudiants n'ayant pas de stage prévu dans leur formation de se confronter au monde professionnel, d'acquérir et de renforcer des compétences au plus tôt dans leur formation et de développer leur réseau.
- L'UEL permet aux étudiants redoublants de mettre à profit leur temps libre en réalisant un stage.
- Les enseignants sont de plus en plus sensibilisés à ce dispositif et le conseillent aux étudiants
- Les étudiants ont de plus en plus recours à l'UEL stage

- **Bilan et suivi des césures**

Le nombre de demande de césure est en hausse chaque année depuis 2018, date origine de la mise en place des césures, et 141 césures ont été effectuées.



Pour l'année 2022/2023 : 43 dossiers traités.

- Une majorité de femmes a demandé une césure 62% pour 23% d'hommes.
- 10 composantes concernées : SLHS, SJPEG, ST, SANTÉ, INSPE IUT NFC, IUT BV, STGI, ISIFC. Le top 3 des composantes les plus représentées :
  - 1.UFR SLHS 44%
  - 2.UFR SANTÉ 12%
  - 3.UFR STAPS/INSPE/UFR ST 9%
- Les demandes de césure sont en majorité réalisées avant l'entrée dans le supérieur et entre le diplôme de licence et celui de master
- Dans l'ordre décroissant, la césure prend la forme de :
  - 1.Séjour linguistique :10
  2. Emploi : 9
  3. Service civique : 8
  4. Formation en dehors de l'université en France : 5
  5. Stage : 4
  6. Bénévolat : 3
  7. Autre : 4 (Raisons de santé)

- **Bilan qualitatif césures** :

Retour du questionnaire envoyé aux étudiants en césure sur l'année 2022/2023 (21 réponses sur 43 dossiers) :

- 19 étudiants sur 21 ont pu réaliser leur projet initial
- À la question « Notez le bénéfice de votre césure de 1 à 5 (5 étant le noté la plus haute) la moyenne obtenue est de 4.85
- À la question « Recommanderiez-vous la césure » tous ont répondu par l'affirmatif

## 7) Objectif 6 : Améliorer en continu les formations et notamment mettre en œuvre l'évaluation des enseignements par les étudiants

Inscrire les équipes pédagogiques dans une démarche d'amélioration continue apparaît naturel à la suite de la période d'autoévaluation et dans le cadre de la construction de la future offre de formation. Après une phase de mobilisation hétérogène selon les équipes pédagogiques sur le sujet, l'enjeu a été de créer les conditions favorables à ces démarches, notamment de s'assurer de l'évaluation généralisée des enseignements par les étudiants. Cette démarche permet d'identifier les actions nécessaires à l'amélioration des programmes de formation et permet de prendre en compte les besoins des usagers.

**Indicateur :**

- Démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants : nombre d'enquêtes générées

## 2) Poursuivre la mise en œuvre des réformes en cours

---

### 1) Objectif 1 : Mener à bien la réforme du BUT

Depuis la rentrée 2021, les 2 IUT proposent 19 spécialités et 43 parcours de Bachelors Universitaires de technologie (BUT). La rentrée 2023 est marquée par la mise en œuvre de la



troisième et dernière année de BUT pour l'ensemble des spécialités avec pour la totalité d'entre elles l'accueil d'alternants. En outre, la réforme du BUT prévoit l'accueil de 50% de bacheliers technologiques, objectif réalisé, excepté pour des spécialités « dérogatoires ».

**Indicateurs :**

- % de bacheliers technologiques en BUT 1 : 44,6% - à noter que 3 spécialités sont dérogatoires au 50% : chimie, Mesures Physiques, Sciences des données
- % d'étudiants de B2 continuant en B3 : 93% (hors étudiants redoublants et non autorisés à redoubler) – les étudiants de BUT2 qui ne poursuivent pas en BUT 3 s'insèrent directement.
- Identification des passerelles (ou étudiants étant réorientés ...) : Des passerelles ont été identifiées vers les écoles d'ingénieur, écoles spécialisées, IAE, Licence générale (3<sup>ème</sup> année), Ré-orientation de BUT3 vers d'autres IUT

## 2) Objectif 3 : Poursuivre le processus d'universitarisation des professions de santé

Le processus d'universitarisation des formations paramédicales et maïeutiques a été initié depuis 2018. Ce processus vise à donner une formation par et à la recherche aux apprenants pour favoriser la prise en compte des données probantes dans l'exercice de leur métier et leur permettre de participer à la production de savoir. Aussi, les étudiants en santé doivent avoir un accès à toutes les dimensions de la vie étudiante. C'est dans ce processus que s'inscrit la construction du département des métiers de la rééducation de l'UFR Sciences de la Santé.

**Indicateurs :**

- Mise en place du département des métiers de la rééducation : Le département se structure et comprend à présent les filières :
  - o Kinésithérapeute (Montbéliard et Besançon)
  - o Ergothérapeute
  - o Psychomotricité
  - o Orthophonie
  - o D'autres projets sont à l'étude : orthoptie et diplôme d'État de Manipulateur Radiologie (HNFC à Montbéliard)
- Universitarisation des filières :
  - o Masseur-kinésithérapeute en lien avec le CHU Besançon
  - o IBode
  - o Orthoptie (en cours)

## 3) Objectif 4 : Accompagner la mise en place de la réforme des études de santé

Réforme de l'université dans son ensemble, la réforme des études de santé impacte l'ensemble des composantes. La réforme de l'accès aux études de santé mise en place à la rentrée 2021 avec les licences accès santé (LAS) et parcours d'accès spécifique santé (PASS) connaît des ajustements qu'il convient de poursuivre dans l'intérêt des étudiants et des futurs professionnels de santé.

#### Indicateurs :

- Coordination des actions LAS/PASS : Après 4 rentrées sur le modèle LAS/PASS, des ajustements ont été nécessaires. Désormais la coordination pédagogique est assurée par l'UFR Santé pour les PASS et mineures santé et par les UFR pour les LAS et mineures disciplinaires. Le bureau des études et de la scolarité assure avec les scolarités et acteurs la coordination, notamment pour les calendriers très contraints.
- Réajustement des pratiques en accord avec les évolutions réglementaires : l'année 2023 n'a pas vu d'évolutions réglementaires.

### 3) Accompagner l'orientation, Favoriser la réussite et Améliorer l'insertion

---

L'amélioration de la réussite des étudiants reste un objectif que l'Université de Franche-Comté poursuit dans le cadre des missions d'orientation et d'insertion professionnelle, pour accompagner les étudiants vers une orientation réfléchie, une formation choisie gage d'une insertion professionnelle réussie.

Dans ce contexte, il apparaît indispensable de poursuivre la collaboration entre le secondaire et le supérieur pour activer et dynamiser le continuum bac -3 / bac +3. De plus, le développement de dispositifs d'orientation et/ou de réorientation flexibles et accessibles tout au long des cursus s'avèrent être des moyens pédagogiques adaptés pour contribuer à dynamiser (ou redynamiser) l'étudiant dans son parcours d'études pour favoriser une orientation réfléchie. Notamment, amener l'étudiant à définir un projet personnel d'orientation et professionnel pour accéder à une insertion professionnelle en lien avec ses intérêts, motivations, et atouts, à partir d'une méthodologie et d'un accompagnement approfondis.

En outre, l'uFC encourage l'engagement des étudiants par la reconnaissance notamment de cet engagement.

#### 1) Objectif 1 : Poursuite du développement des actions en lien avec le continuum Bac-3/+3

##### Indicateurs :

- ***Participation active au développement et à la dynamisation du réseau Accompagnement à l'Information Orientation avec les acteurs de l'académie :***

Le service Orientation Stage Emploi (OSE) de l'université est parfaitement identifié par la direction régionale académique à l'information et l'orientation (DRAIO) dans le cadre des missions concernant l'OIP, ainsi que la région Bourgogne Franche-Comté (SPRO, EMFOR). Il représente l'établissement dans différents conseils et commissions :

- Membre du Conseil Académique de l'Éducation National (CAEN),
- Membre de la Commission régionale académique d'accès à l'enseignement supérieur (CRAAES),
- Membre de la Commission régionale académique des formations post-bac (CRAFPB),
- Intégration aux Réunions de région académique sur le continuum,

- Intégration aux comités techniques d'organisation du printemps de l'orientation de l'académie.
  - Membre du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)
  - Membre du comité d'orientation d'EMFOR
- **Amélioration de la visibilité des actions en faveur de l'orientation**  
Des actions en faveur de l'orientation, lors du printemps de l'orientation, et au-delà des rdv classiques salons de l'orientation et JPO ont été mises en place :
- L'immersion 24 h dans le sup permet aux élèves de seconde et de première de passer une journée à l'université dans la filière de leur choix. Cette année, l'opération a également été ouverte aux élèves de terminales.  
En 2022-2023 :
    - Participation de 8 composantes (5 UFR, 2 IUT et une école d'ingénieur l'ISIFC),
    - 88 propositions d'immersion,
    - 201 inscrits. Les chiffres ont largement baissé cette année (631 inscrits en 2022). Cette baisse s'explique par le choix inapproprié des dates du printemps de l'orientation. En effet, les lycées organisaient parallèlement les épreuves de spécialité du BAC. De fait, l'information n'a pas été relayée comme nous l'aurions espéré.
 De fait, à la rentrée 2023, nous avons mis en place une action supplémentaire « Sup dès l'automne » pendant la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de la Toussaint à destination des élèves de terminale de l'académie : large succès puisque nous avons pu comptabiliser plus de 600 inscrits
  - Visite découverte des campus pour les élèves de seconde lors de JPO et 24h dans le sup : 6 classes de lycées bisontins (urbains) et de Luxeuil les bains (ruraux).
  - Conférences à thèmes ; 8 conférences en ligne, dont une nouvelle : Études à l'université, mode d'emploi pour les parents.
  - Quizz test de connaissance sur la vie universitaire, démystifier certaines croyances, désamorcer de probables sources de stress liées au choix de poursuite d'études à l'Université
  - Organisation d'une journée de formation pour les personnels de l'académie, 55 inscrits. Public : chefs d'établissements, enseignants du second degré, PSY-EN de l'académie et directeurs de CIO
- **Déploiement et amélioration continue de la qualité de la plateforme numérique CAPSUP** : interface numérique entre lycée et université de gestion des inscriptions aux actions de l'orientation (nombre de connexion ; nombre d'inscription ; nombre d'action) ;  
Mise en place de Cap'Sup en 2021-2022. Cap'Sup est un outil numérique au service du parcours des élèves qui permet aux lycées de l'académie et aux établissements de l'enseignement supérieur de construire des moments d'échanges et de partages.  
Cette plateforme numérique de gestion des événements organisés par l'uFC et gestion des inscriptions à destination des lycéens, doit encore être améliorée, quant aux modalités d'accès, et les circuits relais au sein des lycées comme en témoigne les chiffres de 24h dans le sup :
  - Participation de 8 composantes (5 UFR, 2 IUT et une école d'ingénieur l'ISIFC),
  - 88 propositions d'immersion,
  - 201 inscrits
- **Actualisation continue et suivi du site web dédié à l'OIP intégré au site UFC** (nombre de connexion ; type de demande ; nombre de demande).  
Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 : le site comptabilise plus de 24000 visites (+ 9000 depuis un an).

## 2) Objectif 2 : Assurer le suivi des actions de communication et visibilité de l'offre

### Indicateurs :

#### - **Uniformisation des fiches formations**

Les composantes ont été mobilisées pour la mise à jour de fiches formation dans le cadre de la nouvelle offre de formation 2024-2028.

L'uniformisation de la charte graphique est en cours de mise en œuvre. En effet, en fonction des domaines portés par les composantes, les univers peuvent être propres, tout en respectant la charte graphique et les contacts indispensables préconisés par le service de la communication centrale et le service OSE de l'uFC.

#### - **Mise à jour et suivi de l'offre sur les portails**

La nouvelle offre de formation, évaluée par le HCERES et la Dgesip, a été saisie par les responsables de diplôme sur la plateforme dédiée et sécurisée KOFR. Le site de formation est ensuite mis à jour par moisonnages directs de la plateforme KOFR.

Le site de l'offre de formation a été ouvert pour l'accès à tous les publics en novembre 2023 à l'occasion des différents salons de l'orientation (Studyrama et l'étudiant).

Le suivi est réalisé par les différentes composantes, en particulier les responsables de diplôme.

Nous devons travailler à la création des modalités d'un « circuit de validation » pour réaliser le suivi, les évolutions et les corrections éventuelles de l'offre sur la plateforme KOFR.

L'offre de formation de l'université est affichée sur les portails d'EMFOR et de l'ONISEP. À noter que l'université de Franche-Comté fait partie du comité de pilotage concernant le développement du futur site régional dédié à l'orientation : Explore demain.

#### - **Mise à jour des outils ressources** (boîte à outils en faveur des étudiants et des professionnels de l'OIP pour promouvoir l'uFC : fonctionnement et offre de formation ; nombre de téléchargement) ;

Une boîte à outils en faveur des étudiants et des professionnels de l'OIP, est accessible directement depuis le site internet, il a été consulté 275 fois depuis septembre 2022

#### - **Formation des étudiants ambassadeurs pour promouvoir l'enseignement supérieur :**

favoriser la visibilité des formations, faire partager sa vie étudiante, porter l'image et les valeurs de l'université de Franche-Comté. Les actions déployées seront l'accueil des lycéens sur le campus (université l'essai gagnant), l'information aux lycéens durant les événements de l'orientation, la présentation de l'université lors d'interventions dans les lycées (université : Parlons supérieur). (Nombre d'étudiants, nombre d'actions menées) :

La formation a pour objectif d'acculturer les étudiants à valoriser leur formation pour agir sur la visibilité et l'attractivité de ces dernières, faire partager sa vie étudiante, porter l'image et les valeurs de l'université de Franche-Comté.

La durée de la formation des étudiants ambassadeurs est de 10h par étudiant. L'engagement pour les événements représente 20h par étudiant.

Les actions déployées par les ambassadeurs s'inscrivent dans les différentes actions portées par le service OSE :

- Accueil des lycéens sur le campus
- Information aux lycéens durant les événements de l'orientation,
- Présentation de l'université lors d'interventions dans les lycées

Nombre d'étudiants pour 2022-2023 : 6 (L3 Sciences de la vie, L1 et L3 Psychologie, L3 et M1 Droit), de 3 composantes différentes :ST, SLHS, SJEPG

Nombre d'actions menées : les étudiants se sont mobilisés à l'occasion de 5 grands événements :

Salon Studyrama Besançon et NFC  
Salon l'Étudiant  
JPO Besançon et NFC  
Forum lycées bassin bisontins  
Printemps de l'orientation

- **Promotion de l'offre via les actions du service OSE** (présentations physique ou visio, diaporama- powtoon-newsletter - dans les filières et/ou extérieur ; nombre d'intervention).
  - o Réalisation d'un powtoon de présentation du service, consultable sur la page youtube de l'université et diffusée sur les réseaux sociaux (260 vues sur Youtube).
  - o Renouvellement de la campagne de communication « les jeudis de l'orientation » : publication « tips » mise en ligne en moyenne un jeudi sur deux depuis juin 2022.
  - o Impression chaque année du guide « Choisir l'université » en 1300 exemplaires et accessible en ligne (2500 consultations en moyenne/an).
  - o Impression chaque année de la carte des formations en 1000 exemplaires et accessible en ligne (800 consultations en moyenne/an).
  - o Mise en ligne du guide PASS LAS, 208 vues pour la version 2022-2023, (20 vues pour la nouvelle version en ligne depuis le 10 janvier 2024).
  - o Publication d'un site dédié aux LAS en février 2023 avec près de 200 visites depuis sa mise en ligne.
  - o Envoi d'une newsletter « lettre de l'U » destinée aux lycées et CIO de l'académie (123 destinataires en 2022-2023 et 177 au 25 janvier 2024). Fréquence d'édition : 3 à 4/an.
  - o Mise en ligne des supports de présentation utilisés lors des conférences (réalisées dans le cadre des salons de l'orientation, du printemps de l'orientation etc...) sur les thèmes des études en PASS/LAS, des études en ST ou en SLHS. Plus de 340 supports ont été téléchargés depuis janvier 2023

### 3) Objectif 3 : Favoriser l'insertion professionnelle par la mise en place de partenariat, et l'accompagnement des étudiants dans leur projet professionnel et la mise en place de leur portefeuille de compétences

#### Indicateurs :

- **Nombre de Partenariats mis en place :**
- Partenariat avec deux réseaux d'entreprises le club FACE et l'ANDRH
- Partenariat actif de longue date avec l'APEC
  - Ex Pour le NFC :
    - Après-midi conférences, 10 janvier 2023 :
      - \* S'initier à la démarche-réseau et à la pratique des réseaux sociaux (1h) : 14 L3 LEA STGI - 16 M1 LEA STGI - 22 L2 LEA STGI - 25 L3 SVE - 15 M1 GDE - Soit : 92 étudiants
      - \* S'informer sur les tendances du marché de l'emploi Cadres (1h) : 24 L3 SVE - 15 M1 GDE - Soit : 39 étudiants
      - \* Intervention relative au management intergénérationnel, 13 décembre 2023 : 31 M2 GRH
- Partenariats sur le thème du handicap :
  - o AGEFIP (dont le rectorat) et HANDIPACTE dans le cadre de l'insertion des jeunes en situation de handicap,
  - o CRA centre de ressource Autisme (CHU) nouveau handicap.
  - o FIPHFP (Fonds d'Insertion des personnes handicapées de la fonction publique)

- Cap emploi (handicap et insertion), nouveau,

- **Déploiement et animation des ateliers projets professionnels**

Le déploiement des ateliers projets professionnels se poursuit et se traduit par :

- 39 ateliers (39h) pour les étudiants et les jeunes diplômés, et quelques lycéens.
- 198 étudiants participants de tous les niveaux de diplôme et toutes les composantes ;
- 11 thèmes traités avec 4 nouveautés en 22/23 : se réorienter, préparer son année de césure, candidater dans la fonction publique, candidater en Master, posture à l'entretien, recherche d'un contrat d'alternance, recherche d'un stage, Gérer son stress, Booster sa confiance, Orientation : Poursuite d'étude, choisir son Master, Faire un doctorat.

L'information passe par le site actu de l'uFC, les chargés de communication des composantes et la diffusion de la minute OSE (4 à 5 éditions par an) : 300 vues pour la dernière édition novembre décembre 2023.

- **Nombre d'heures que représentent les suivis individualisés**

- 605 h soit environ 0,4 ETP CIP, dont spécifiques Handicap : 21 étudiants 80h CIP et spécifiques Internationaux (migrants et étudiants étrangers) : 101 étudiants 110h CIP.
- 524 RDV pour les chargés d'orientation professionnelle
- 459 RDV pour les chargés d'insertion professionnelle

- **Nombre d'heures d'intervention PPP-** Projets professionnels personnalisés (sensibilisation - formation /action - soutien aux animateurs PPP - formations sur mesure) (en ETP par exemple) ;

Au regard des préconisations du service OSE, les ateliers PPP sont intégrés dans les diplômes pour 18h en Licence, 18h en master et 9h en doctorat.

Toutes les licences, les CMI et les BUT proposent un programme de sensibilisation à la professionnalisation, structuré en un processus progressif qui permet de faire son bilan, préparation indispensable pour identifier et valoriser ses compétences. Cette démarche est essentielle à la construction d'un ou plusieurs projets professionnels ciblés et à l'élaboration des outils nécessaires à la recherche de stage/emploi.

La majorité des masters dispensent des atelier PPP avec pour objectifs de construire et consolider la posture professionnelle des étudiants, *via* les méthodes de bilan de compétences/démarche BPMA, en tant que professionnel en devenir.

Dans le cadre du PPP licence, 683hTD sont réalisées en utilisant l'ingénierie pédagogique Formation Universitaire pour une inserTion professionnelle étUdiant Réussie (FUTUR), développer par OSE en collaboration avec le SUP FC pour l'intégration sous moodle. F.U.T.U.R. repose sur la scénarisation créative d'une succession d'étapes passant par la réalisation d'activités ou l'exécution de tâches avec pour défi d'augmenter l'efficacité, la perception et la qualité de l'ingénierie pédagogique proposée.

Cette démarche vise à impliquer toutes les parties prenantes, en interne de l'établissement dans sa conception (les utilisateurs formateurs, ingénieurs pédagogiques, chargées d'insertion professionnelles...), en externe l'intervention de professionnels du monde socio-économique.

Les interventions spécifiques (0,2 ETP soit 375h) du service OSE sont déclinées comme suit :

- 155hTD animé OSE
- 115hTD sur mesure Master et doctorant
- 200h ingénierie pédagogique (FUTUR), mise à jour et innovation.

- 20h formation de formateurs (plan de formation de l'université)
- 16 nouveaux formateurs PPP formés
- 40h co-animation TD formation active des enseignants.

Composantes :

UFR SLHS : L2 Psycho - L2 info Com - L1 Science du langage - L2 LEA- L2 LLCER Master Psycho et SDL

UFR ST : Licence : starter - informatique - SV - CMI / Master MIR - Master Chimie

UFR SJEPG : L2 Droit

UFR STAPS L1 et L2

CTU AES

UFR STGI - LEA

INSPE : Master MEEF CPE

- **Expérimentation et analyse de l'utilisation des portefeuilles de compétences/Portfolio** : Karuta, Mahara, PEC.

L'établissement promeut la démarche portfolio, notamment avec le déploiement de l'approche par compétences et de la valorisation des compétences par les étudiants. 2 outils sont disponibles :

- **Le PEC** : Le consortium du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) accompagne l'orientation, le retour en formation et l'insertion. Il permet la valorisation du parcours de formation, du parcours personnel et du parcours professionnel. Le consortium conjugue une expertise technique dans le développement d'outils numériques traitant de l'expérience et de la compétence ; une expertise universitaire et une vision globale des enjeux de l'insertion, de l'orientation et du champ de la compétence ; un savoir-faire éprouvé et un service maintenu depuis plus de dix ans. Le PEC est une plateforme mutualisée issue de la collaboration des 30 établissements de son réseau. Il s'appuie sur l'expertise de ces membres à travers une démarche collective.

PEC : Statistiques de l'établissement sur la période du 01/09/2022 au 13/09/2023

-Nbre de comptes étudiants créés depuis le 09/09/2022 : 1 328

-Nbre d'étudiants qui se sont connectés au moins une fois depuis le 01/09/2022 : 1 722

-Nbre d'étudiants qui se sont connecté au moins une fois depuis le 31/08/2011 : 11 513

-Nbre de comptes accompagnateurs créés depuis le 09/09/2022 : 20

-Nbre d'accompagnateurs qui se sont connectés au moins une fois depuis le 01/09/2022 : 42

-Nbre d'accompagnateurs qui se sont connectés au moins une fois depuis le 31/08/2011 : 144

- **KARUTA** : Le développement du projet Karuta est en cours *via* l'adhésion au programme AVENIR(s). En effet, l'université de FC a déposé, en 2023, une candidature pour intégrer le programme AVENIR(s), programme national France 2030, financé par le SGPI. Ce programme d'envergure a pour ambition d'offrir à l'apprenant les clés d'une orientation et d'une professionnalisation réussie tout au long de la vie, notamment par le développement et la valorisation de ses compétences.

La réforme du BUT a marqué la nécessité de déployer l'APC et de se doter d'un outil. Après une année complète d'expérimentation au niveau des différentes équipes d'IUT, un engagement sur KARUTA, engagement qui dépasse le périmètre portfolio des apprentissages puisque l'objectif est de considérer aussi le suivi des alternants.

La construction de la nouvelle offre de formation pour la rentrée 2024 a été l'opportunité de généraliser la mise en place de l'APC d'où l'intérêt grandissant pour nous de se doter de l'outil KARUTA pour un déploiement complet.

16 équipes pédagogiques issues de différentes composantes et filières de l'uFC s'engagent dans l'expérimentation de l'outil KAPC+ et de la démarche ePortfolio. Elles

bénéficient d'un environnement méthodologique combinant la démarche ePortfolio et la démarche APC, conduite par le SUP-FC et supervisée par la VP CFVU.

## 4) Objectif 4 : Favoriser l'engagement et la reconnaissance de l'engagement étudiant

La reconnaissance de l'engagement des étudiants (REE) dans la vie associative, sociale ou professionnelle a été mise en place à l'uFC en 2018. La circulaire du MESR du 23 mars 2022 sur l'engagement étudiant invite les établissements à accentuer leur politique en faveur de la reconnaissance.

Aussi, l'uFC doit dès cette année après les années Covid et suite Covid, dresser un bilan qualitatif et quantitatif des actions en faveur de la REE afin d'identifier les actions porteuses de cet engagement. Ces actions entreront pleinement dans l'axe 3 de la mise en œuvre de la professionnalisation des formations pour être pleinement pris en compte dans l'offre de formation 2024.

### Indicateurs :

#### - **Bilan quantitatif et qualitatif de la reconnaissance de l'engagement étudiant**

En 2022-2023, 1331 étudiants étaient inscrits dans une UELibre, 16.3% étaient inscrits dans une UELibre engagement. Soit 141, plus qu'en 2020-2021 (92) mais moins qu'en 2021-2022 (167).

Les UELibres engagement étudiants représentent 11% des UEL proposées.

Une grande part des étudiants suivant une UEL engagement sont inscrits à l'UFR SJPEG. Dans les UFR STAPS et STGI leur proportion est très faible.

62% des étudiants qui suivent une UE libre engagement étudiant sont inscrits en licence et 14% en master.

Le taux de réussite dans les UEL engagement est de 90%.

75% des inscrits dans ces UEL Engagement sont des étudiantes.

## 5) Objectif 5 : Améliorer la réussite étudiante

### Indicateurs :

- **Poursuite du Dispositif d'aide à la réussite PHARE**, inscrit dans le cadre administratif d'une UE libre : le Programme Hybride d'Aide à la Réussite des Étudiants propose un accompagnement à la fois présentiel et distanciel pour les étudiants de premier cycle qui souhaite construire un nouveau projet et formuler des vœux de nouvelle orientation sur parcoursup.

PHARE accompagne les étudiants à reconstruire un projet personnel d'orientation et d'insertion professionnelle. Les modules hybrides permettent un accompagnement sur-mesure et un suivi par un(e) référent(e) dédié(e) qui joue un véritable rôle de soutien et de conseil pour l'étudiant.

Les chiffres restent stables :

- Nombre de participants : 42 étudiants détectés
- Genre : 60% hommes – 40% femmes
- Bac origine : 9% bac professionnel / 28% bac technologique / 63% bac généraux
- Composante origine : SJPEG : 34% ; SHLS : 16% ; STAPS : 16% ; STGI : 12% ; ST : 12% ; Santé : 0%.
- 99 fiches de réorientation pour Parcoursup



- Nombre de personnels : 4 chargés d'orientation et d'insertion professionnelle du service OSE ; 3 psychologues de l'éducation nationale : 2 Psy-EN du service OSE et 1 Psy-EN de Montbéliard ; 2 conseillers des Missions Locales de Besançon et Belfort
  - Accompagnement : 350 h d'accompagnement (soit 0,3 ETP) – 10 h d'accompagnement par étudiant
- **Dispositif tutorat** : bilan et suivi des tutorats, notamment dans le cadre des contrats emplois étudiants

Sur l'année universitaire 2022-2023 ce sont 5645 heures de tutorat qui ont été assurées par les étudiants dans le cadre de contrats emplois étudiants.

## 4) Améliorer la qualité de la Vie Étudiante et des Campus

---

### 1) Objectif 1 : Améliorer la gestion et l'utilisation de la CVEC

La CVEC (Contribution Vie Étudiante et Campus) déployée depuis 2019 est un mécanisme complexe que les composantes ne connaissent pas encore suffisamment. L'année 2022 a permis de souligner certaines difficultés au sujet de sa gestion et du manque de communication pour les porteurs de projets.

Pour y remédier, un agent coordinateur a été recruté en 2023. Son rôle est de procéder au recensement des projets. Il rencontre les responsables de composantes et les responsables des services porteurs de projets afin de leur faire connaître la CVEC et de les accompagner dans leurs projets. Les échanges et discussions ont permis de progresser vers une meilleure connaissance des exigences de la CVEC. En lien avec le service des affaires financières, le travail d'identification et de répartition fine des sommes utilisées est réalisée. L'engagement est de pouvoir mieux communiquer au sujet de l'utilisation des fonds, aussi bien auprès des étudiants que des composantes.

La politique de site, menée dans le cadre de la rédaction du schéma territorial, puis du schéma directeur de la vie étudiante a également renforcé les liens avec les partenaires et consolidé les projets communs. La CVEC est désormais mieux connue, ce qui permet d'envisager des projets d'ampleur auxquels les reliquats de la CVEC pourraient être affectés.

A l'attention des associations étudiantes, une concertation avec les étudiants et responsables d'association a eu lieu afin de mettre en place l'orientation du FSDIE en faveur de l'environnement.

Pour ce qui concerne les situations de grande précarité et d'urgence, le FSDIE dans son volet social a conduit à l'adoption d'une convention en lien avec le Crous dont l'objet est de répondre aux difficultés des étudiants, qu'elles soient passagères ou non.

Ainsi, les résultats qualitatifs des actions menées sont :

- Des projets CVEC plus précis et plus adaptés aux demandes des étudiants
- Le renforcement des projets relevant de la participation étudiante en lien avec des partenaires extérieurs dans le cadre de la politique de site inscrite dans le SDVE

- Un meilleur accompagnement offert aux porteurs des projets permettant des bilans plus précis
- Une meilleure prise en compte des possibilités de projets d'envergure
- La rédaction d'une Charte FSDIE en lien avec les exigences de développement durable
- La mise en place d'une convention destinée au FSDIE Social dans les situations de difficultés passagères et dans les situations d'urgence
- L'identification des usages de la CVEC en fonction des projets
- Le renforcement de la communication pour rendre plus visibles encore les réalisations

#### **Indicateurs :**

- Adoption d'une nouvelle charte de gestion et utilisation de la CVEC : oui
- Adoption d'une nouvelle Charte FSDIE actant la création d'un Fonds d'action sociale : oui
- Définition d'une politique d'action sociale en coordination avec le CROUS : en cours
- Réunion du GT CVEC NFC et du GT CVEC Besançon dans le cadre de la politique de site : l'ensemble des acteurs veillent à considérer l'ensemble des sites de l'établissement dont le NFC, site pour lequel une attention particulière est portée. L'implication des composantes du NFC dans le développement de la vie étudiante sur ses sites est un facteur facilitant qui a permis de mener des actions spécifiques.

## 2) Objectif 2 : Améliorer l'accueil des étudiants, en particulier ceux à besoins particuliers

Les évènements de « Bienvenue aux étudiants », lors de la rentrée universitaire, sont destinés à faire connaître aux étudiants les différents services de l'université. L'objectif est également de créer un sentiment d'appartenance à leur université. Les étudiants sont alors familiarisés avec les lieux, les administrations et les partenaires qu'ils pourront solliciter.

Les informations transmises sont indispensables à tous les étudiants et plus encore aux étudiants à besoins particuliers : les étudiants précaires, les sportifs de haut niveau, les étudiants salariés, les étudiants bénéficiant d'un soin ou d'un traitement médical spécifique, les étudiants handicapés.

L'objectif étant d'offrir, à tous, les meilleures conditions de vie étudiantes, les services agissent en commun et ont pu ainsi répondre de façon adaptée et efficace. Le bureau de la vie étudiante (BVE) est l'interface entre les étudiants et les différents services. Il permet d'identifier les besoins particuliers et d'alerter lorsque les étudiants sont confrontés à certaines situations plus difficiles. Il est également à l'initiative de Bienvenue aux étudiants et coordonne les actions menées par les services et les partenaires à cette occasion et tout au long de l'année.

Le BVE a été renforcé par l'arrivée d'une nouvelle directrice et de deux nouveaux agents. De plus, il établit un véritable projet de service tourné vers l'accueil et l'attention à l'égard de tous les étudiants et avec des réponses spécifiques à l'attention des plus vulnérables.

L'application du Schéma directeur du handicap et le travail mené par un référent dédié à leur accompagnement a permis de consolider leur accueil. Par ailleurs, les étudiants internationaux bénéficient eux aussi d'un référent destiné à leur offrir la meilleure aide et connaissance de leurs droits.

Enfin, dans un objectif de réponse aux situations d'urgence, le FSDIE dans son volet social a pu conduire à l'adoption d'une convention qui permet de répondre aux étudiants en situation de précarité lorsqu'ils sont exposés à une dépense particulière liée à leurs études. En lien avec le Crous, cette convention permet d'apporter une aide financière supplémentaire aux étudiants concernés. Une autre convention permet de répondre à des situations d'extrême urgence en

apportant une aide financière afin de pallier l'absence de réponse immédiate des partenaires. Ces derniers, le Crous en particulier, travaillent en synergie avec les composantes et les services de l'université.

#### **Indicateurs :**

- Stabilisation et renforcement de l'équipe du BVE : recrutement de 2 agents et direction
- Réflexion sur le guichet unique : un travail en commun est initié avec le Crous et les partenaires, elle a été menée lors des réunions de comité d'élaboration du STVE. De plus, le Crous et l'uFC travaillent ensemble à la complémentarité du BVE et du LiVe par la mise en place d'un comité de pilotage restreint pour prévoir cette coordination.
- Déploiement du SD handicap : oui, en cours, un référent au BVE travaille en coordination avec les référents dans les composantes.
- Faire vivre les réseaux de référents EI et handicap : oui, en cours
- Soutien aux associations étudiantes (ESN, BAF, Mémo...) qui accompagnent ces publics en coordination avec le BVE : accompagnement du BVE renforcé
- Création de GT EI NFC et Bisontin dans le cadre de la politique de site : plusieurs réunions ont eu lieu permettant l'analyse des bilans des enquêtes et la rédaction du schéma directeur de la vie étudiante du site FC.

### **3) Objectif 3 : Améliorer la prévention et la prise en charge de la santé étudiante**

Le service de santé étudiante (SSE ; anciennement SUMPPS) a fait l'objet d'une refonte de ses statuts et ses missions sont précisées et renforcées. Différents textes adoptés pendant l'année universitaire 2022-2023 ont permis ainsi de renforcer ce service indispensable à la vie étudiante.

Le rôle du SSE porte sur l'accueil, la prévention, le soutien des étudiants en situation de mal-être par une orientation auprès des personnels de santé compétents. Le SSE procède à de nombreuses consultations médicales, reçoit les étudiants en situation de handicap afin d'identifier les aménagements nécessaires à la poursuite de leurs études ou pour pouvoir passer leurs examens en tenant compte de leurs pathologies.

Les consultations médicales auprès du personnel du SSE peuvent être réservées désormais en ligne, grâce à la plateforme Doctolib. Les rendez-vous peuvent également être pris en se rendant sur place. Ces deux possibilités ont diminué l'absentéisme aux rendez-vous et ont permis aux étudiants de manifester des demandes nouvelles de consultations auprès de l'agent d'accueil. Le SSE dispense des conférences et organise des ateliers de sensibilisations à certains risques. Il propose des consultations auprès d'un médecin, d'un psychologue, et d'un psychiatre à certaines conditions ; des consultations liées aux troubles alimentaires sont également possibles. En outre, les médecins et infirmiers assurent le suivi et l'orientation des étudiants et peuvent les informer au sujet des exigences de vaccins et des risques.

Le personnel du SSE joue également un rôle indispensable auprès des étudiants internationaux, qu'il s'agisse de prévention, de consultation ou d'orientation.

Le SSE travaille ainsi en lien avec les référents des étudiants en situation de handicap, dans les composantes et au BVE. Il est également en lien avec le référent des étudiants internationaux du BVE.

Les agents du SSE prévoient des actions de sensibilisation afin de pouvoir apporter une réponse aux urgences en santé mentale, pour lutter contre la prostitution étudiante, pour faire connaître les risques de certaines pratiques ou usages de médicaments ou drogues.

Le SSE agit également en lien avec le BVE pour lutter contre la précarité étudiante en orientant l'étudiant dans le besoin pour qu'il puisse se nourrir correctement. Par ailleurs, les agents du SSE luttent contre la précarité menstruelle par la distribution des protections hygiéniques jetables et bientôt également lavables. Les agents assurent ainsi une sensibilisation à l'hygiène et peuvent également répondre aux questions de sexualité posées par les étudiants, lors de conférences dédiées ou lors de consultations.

Pour pouvoir mener à bien ses missions, le SSE doit pouvoir disposer d'un bâtiment conforme à l'engagement de l'université en faveur du bien-être de ses étudiants. Le bâtiment, à Besançon, sera entièrement rénové et repensé. Une réflexion est également engagée concernant le travail mené en Nord-Franche-Comté et la présence du SSE qui doit être renforcée.

#### **Indicateurs :**

- Redéfinition des moyens du SUMPPS en lien avec la nouvelle circulaire SSE et la nouvelle Charte CVEC : les nouveaux statuts du SSE et le travail sur la CVEC permettent au service une identification des moyens disponibles pour mener les actions
- Recrutement d'un.e secrétaire d'accueil : oui
- Redéploiement des moyens humains entre les différents sites (renforcement de la présence du service sur le NFC) : Un psychiatre est présent de façon régulière dans le service, grâce à un contrat de service public en lien avec l'ARS et l'hôpital de Novillars. Une psychologue avait été recruté en NFC mais n'a finalement pas continué sa période d'essai ; un contrat de service public pour assurer la présence d'une psychologue est également envisagé. En outre, des dispositions devront être prises pour renforcer l'offre aux étudiants du NFC. La présence du SSE, par des permanences, en NFC doit donc encore être renforcée.
- Travail partenarial et coordonné avec le CROUS et les acteurs en santé du territoire : oui, notamment dans le cadre de la CVEC et du schéma directeur de la vie étudiante oui et également en NFC pour prévoir la mise en place de repas le soir (mise en place des Crous and Collect).
- Opérationnalisation d'une politique en santé mentale au travers de la création de GT multi partenariaux (formation/ procédures/ accompagnement) : ? Oui à l'issue d'une discussion avec l'ARS, l'uFC a décidé de doter l'université de formateurs : 4 formateurs de l'Université sont désignés et terminent leur formation cette année en lien avec l'ARS et l'IRTS ; les liens entre les services et le SSE ont été renforcés
- Définition de procédures stabilisées autour de la gestion des urgences et des prises en charge : la charte FSDIE urgence a été revue et permet à présent l'usage d'un fond d'urgence pour les étudiants en grande précarité et sans solution immédiate.
- Engagement d'actions contre la prostitution étudiante (en lien avec les dispositifs VSS) : engagement et groupe de travail avec les services départementaux ; projet de colloque sensibilisation au mois d'octobre organisé par les services départementaux ; réflexions concernant la sensibilisation des étudiants.
- Définition d'un plan de communication autour du service et de ses actions et d'un plan d'information sur les procédures d'urgence : Mise en place d'une procédure d'urgence avec le Crous dans le cadre de l'application de la Convention FSDIE social ; réflexion au sujet de la procédure d'urgence à établir pour répondre aux étudiants non pris en charge par le Crous.

## **4) Objectif 4 : Développer les mesures de sécurisation économique par l'accès à des jobs étudiants adaptés et des épiceries solidaires**

Les étudiant.e.s en situation de précarité financière sont plus fragiles et doivent être accompagnés tout au long de leurs études afin de surmonter cette situation de précarité. Pour la

majorité d'entre eux, exercer un emploi étudiant est indispensable à la poursuite de leurs études. L'université soutient ses étudiants salariés en permettant une inscription selon un régime spécial d'études et en proposant des contrats emplois-étudiants (CEE).

L'uFC s'est engagée à soutenir les CEE en augmentant leur nombre et en prévoyant une mensualisation pour les contrats dont les heures sont plus élevées. En outre, les partenaires de l'uFC offrent également des CEE et l'université les y encourage. Ces contrats sont ainsi également proposés par la ville, la métropole, le Cours, et certains établissements territoriaux.

Les étudiants confrontés à une situation financière difficile doivent également pouvoir compter sur le Crous, partenaire indispensable en matière sociale. Une convention a été établie entre le Crous et l'uFC afin de soutenir les projets et permettre leur réalisation, malgré une situation économique fragile.

En outre, les étudiants ont fait des demandes de soutiens pour pouvoir se nourrir correctement sans dépenser des sommes excessives, en particulier dans le contexte d'inflation. L'uFC mène une réflexion en ce sens avec le Crous. Elle a également renforcé les liens avec les associations étudiantes, en soutenant notamment des projets de vente de paniers de légumes. De surcroît, l'épicerie solidaire a permis de répondre à leur demande. Elle sera consolidée grâce à un partenariat renforcé avec le Crous destiné à mettre en place également une ressourcerie.

Les associations étudiantes contribuent à la mise en place des circuits de deuxième main et à l'ouverture de l'épicerie solidaire. Les étudiants adhérents sont valorisés dans leur engagement par la prise en compte de leurs responsabilités associatives par leurs enseignants et par les scolarités.

#### **Indicateurs :**

- Stabilisation des procédures de gestion des CEE : les procédures ont été revues en 2023 pour permettre la mensualisation des CEE ; le renforcement du suivi s'avère nécessaire
- Etat des lieux des actions de tutorat et de mentorat : 5645h du tutorat et mentorat ont été dispensées en 2023
- Conventionnement avec des partenaires employeurs sur chaque territoire : les échanges ont permis de sensibiliser les partenaires mais n'ont pas abouti à ce jour à des conventionnements ; Pour autant, ils ont permis d'identifier des besoins avec les partenaires et le déploiement des CEE sur l'ensemble du territoire
- Création de 2 AgoraE sur le NFC : oui. L'AgoraE à Besançon est en train d'être renforcée et il a été décidé de déployer le dispositif en NFC
- Nombre d'étudiants bénéficiaires de l'AgoraE Besançon : l'épicerie solidaire est ouverte les mercredis en fin de journée et une fois par mois à l'UFR Santé à Besançon ; il est constaté une cinquantaine de passage par semaine et une fréquentation soutenue également à l'UFR Santé. Les demandes ont pu être inégales certains mois, aussi la fréquentation correspond à une moyenne de 300 passages mensuels
- Déploiement de la phase 1 du circuit 2<sup>ème</sup> main (Ressourcerie) au LiVe (Lieu de Vie Etudiant) : La ressourcerie ouvrira en 2024 (soutien de la Région de la travers l'AAP Vie étudiante qui a permis le recrutement d'un coordonnateur) et 2023 a vu l'ouverture du LiVe, sous la direction du Crous, il prévoit des ateliers de reprise et création de vêtements ; la ressourcerie permettra également de renforcer l'atelier Do it Yourself et le Studio 45.

## 5) Objectif 5 : Favoriser l'accès à la pratique sportive sur tous les sites

En proposant un campus de la Bouloie rénové à Besançon, les étudiants sont encouragés à la mobilité douce. Venir étudier en utilisant un vélo ou en utilisant les transports en commun et en marchant favorise la pratique sportive.

En outre, les étudiants sont accueillis au sein de Campus Sports afin de pratiquer le sport qu'ils ont choisi en s'inscrivant aux cours de leur choix. Cette offre leur permet de lutter contre la sédentarité et l'isolement dont tous ont souffert pendant le confinement en particulier.

Pour les y encourager, leur inscription peut, à certaines conditions, constituer une Unité d'enseignement libre et être ainsi valorisée pendant leur année universitaire. Pour certains étudiants, la pratique sportive est la réponse pour traiter leur pathologie. En lien avec le SSE, les étudiants peuvent identifier les cours les plus adaptés.

L'ouverture d'un nouveau bâtiment avec des équipements extérieurs contribue également à cette évolution afin d'intégrer le sport dans la vie quotidienne de tous les étudiants.

L'uFC mène une réflexion afin de développer les infrastructures en Nord-Franche-Comté en particulier. L'offre de cours a été développée, elle s'accompagne également d'une coordination avec les partenaires dans l'objectif de mutualiser les équipements et faire bénéficier largement à tous des différentes infrastructures sportives.

La pratique d'une activité sportive de plein air est consolidée, elle devra l'être également en ouvrant plus largement les gymnases.

Les sportifs de haut niveau de l'université bénéficient d'un suivi spécifique et ils constituent une source de fierté pour l'université qui s'engage à les soutenir dans leurs études.

### Indicateurs :

- Installation dans la maison du sport universitaire des acteurs du sport universitaire : inaugurée en 2023
- Élaboration et validation d'un Projet de service du service Campus Sports développer autour de 2 axes prioritaires : territorialisation de l'offre pour une meilleure accessibilité ; bien-être étudiant
- Construction d'installations sportives en libre accès sur les campus : installation de tables de ping-pong en NFC et prise en compte des demandes des étudiants dans le cadre d'un projet participatif étudiant en cours d'élaboration.
- Développement de la pratique sportive sur ordonnance : le SSE mène des campagnes de sensibilisation de lutte contre la sédentarité, dont l'offre sport est une solution. En revanche, la pratique sportive sur ordonnance n'a pas été initiée ; les associations sportives ont soutenu dans leurs actions et la communication de l'offre en cours a été améliorée
- Renforcement de la présence du service et de son offre sur le NFC : oui, et notamment grâce à des projets bien-être proposé par Campus Sport et soutenus par la CVEC.

## 6) Objectif 6 : Favoriser l'accès à la culture

Cet objectif est décliné dans la partie IV pôle rayonnement international, art, culture et communication scientifique.

## 7) Objectif 7 : Engager des actions pour répondre aux enjeux du développement durable

Les actions engagées pour répondre aux enjeux du développement durable sont développées dans la dernière partie de ce document.

### Indicateurs :

- Formation des animateurs dans le cadre de la fresque du climat : 126 animateurs ont été formés
- Vers la généralisation de la fresque du climat à l'ensemble des premières années : 2 338 étudiants impactés.

## 5) Conduire le projet d'une nouvelle offre de formation à l'uFC pour 2024

---

Intégrée à la vague C de l'évaluation HCERES pour rejoindre la région Grand-Est dans cette programmation, l'UFC a défini sa nouvelle offre de formation : architecture de l'offre et maquette pour le prochain contrat.

### 1) Objectif 1 : Analyser les propositions de projet pour l'offre de formation et procéder à l'arbitrage

L'analyse des projets de formation s'est faite au sein de l'établissement par les conseils de collègiums. Les collègiums ont eu à disposition pour mener cette analyse en vue de formuler des préconisations :

- Les éléments de cadrage politique de l'offre de formation
- Les indicateurs pour chaque formation rattachée au collègium
- Les auto-évaluations et les retours de l'HCERES

Après échanges et ajustements nécessaires au regard de l'ensemble des indicateurs et rapports, l'architecture de l'offre de formation a été présentée en instance pour vote en mars 2023.

### Indicateur :

- Présentation en mars 2023 de l'architecture de l'offre de formation 2024 en instance

### 2) Objectif 2 : Élaborer de l'offre de formation : rédaction des maquettes de formation de l'uFC

La phase suivant la définition de l'architecture de l'offre de formation a été l'élaboration de l'organisation pédagogique des cursus de formation pour aboutir aux maquettes des parcours définis à l'issue de la première étape. Pour se faire, un cadrage technique permettant de prendre en compte les spécificités et ambitions de notre université, des différents champs disciplinaires de formation et des enjeux a été défini, dans le respect de la réglementation et voté en CFVU en



février 2023. Ce cadrage a été construit en concertation avec les acteurs de l'uFC, notamment les directeurs des études des composantes et les services en appui à la formation. Le cadrage technique a permis aux équipes de rédiger et finaliser les maquettes de formation en vue de construire la communication de la nouvelle offre de formation. La finalisation des maquettes a été suivie de la définition des capacités d'accueil et modalités de certification.

**Indicateurs :**

- Définition d'un cadrage technique
- Rédaction de l'ensemble des maquettes



## II. Pôle recherche & valorisation

---

### I. Poursuivre la dynamique de construction à l'échelle régionale

---

#### Objectif 1 : Préparer la poursuite de la collaboration entre établissements au sein de la future Comue expérimentale.

A la suite d'une réorientation du projet initial voulue par le ministère et le SGPI, le projet de COMUE expérimentale s'est mué en un projet d'Établissement Public Expérimental.

Dans ce contexte, la construction de la synergie voulue entre les établissements partenaires s'est poursuivie. Des liens étroits et fréquents existent entre les VP ou directeurs de la recherche de ces différents partenaires qui travaillent de concert à la construction du projet dans le cadre de groupes de travail qui ont été mis en place avant l'été 2023.

L'un des objectifs poursuivis est la construction d'un service recherche commun afin de favoriser la synergie opérationnelle recherchée. Son élaboration est en cours.

##### Indicateurs :

- Construction d'une synergie opérationnelle au sein de la future Comue expérimentale : en cours.
- Réunion régulière des VP recherche et équivalents des établissements membres : objectif atteint.

#### Objectif 2 : Déployer les quatre domaines scientifiques

Le travail par grand domaine scientifique n'a pas été favorisé par le refus manifesté par l'université de Bourgogne de collaborer. Il s'est néanmoins poursuivi avec les partenaires volontaires.

La quatrième domaine, transferts et circulations, est en cours de déploiement afin de devenir structurant dans le futur EPE régional.

Chacun de ces quatre domaines donnera lieu à la création d'un institut. Au sein de chacun d'entre eux sera implanté une graduate school.

Un CoPIL recherche fonctionne, à l'échelle du site BFC et se réunit tous les derniers vendredis de chaque mois. Il est présidé par le VP recherche de l'uFC qui est aussi désormais le seul VP recherche d'UBFC.

##### Indicateurs :

- Déploiement de la structuration en quatre domaines scientifiques : en cours.
- Réussite de l'intégration entre ces domaines et les Graduate Schools : en cours.

- Mise en place d'un comité de pilotage recherche : effective.

### Objectif 3 : Poursuivre le déploiement d'une stratégie européenne

Les efforts accomplis afin de favoriser la croissance du nombre de dépôts de projets européens, notamment dans le contexte du programme Horizon Europe qui doit se déployer jusqu'en 2027, commencent à porter leurs fruits.

Comme prévu, un travail en profondeur s'accomplit de manière progressive en lien étroit entre la DRV (Direction recherche et valorisation) de l'établissement et la Direction des relations européennes, internationales et de la francophonie (DREIF), notamment dans le contexte de l'entrée de l'uFC dans l'alliance européenne STARS EU, labellisée par la commission européenne en 2023, et du déploiement d'une nouvelle stratégie internationale.

#### Indicateurs :

- Intégration effective de plusieurs unités de recherche de l'uFC dans des réseaux existants : adhésion à trois nouveaux réseaux ; quatre autres adhésions en cours.
- Augmentation du nombre de dépôt de projets européens (Horizon et ERC) : 28 projets déposés pour 10 obtenus en 2023 (contre 22 projets déposés pour 8 obtenus en 2022).

### Objectif 4 : Consolider les liens et la collaboration avec les ONR

Les étroites relations établies et entretenues avec les Organismes Nationaux de Recherche demeurent excellentes.

Toutes les UMR CNRS ont été reconduites et une nouvelle UMR (LINC) a été labellisée par l'INSERM.

#### Indicateurs :

- Renforcement de la collaboration et des interactions avec le CNRS : objectif atteint.
- Croissance de l'importance du site aux yeux de l'INSERM : objectif atteint.

## II. Consolider l'appui apporté aux chercheurs dans le montage de projets financés (hors Europe et Établissement)

Les financements européens ne sont pas les seules sources de recettes pour les unités de recherche afin de déployer leur activité. D'autres partenaires et agences offrent également de très nombreuses possibilités qu'il convient d'exploiter de la manière la plus efficace possible.

### Objectif 1 : Renforcer les synergies avec la Région dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche

La collaboration avec le service recherche de la région BFC s'est poursuivie et les appels à projets prévus par le règlement d'intervention de la région ont été menés à bien en synergie avec l'établissement.

**Indicateurs :**

- Qualité des relations entretenues avec le service recherche de la Région : bonne et de confiance.
- Mise en œuvre de modalités efficaces pour le classement des projets et l'attribution des subventions : objectif atteint.

## Objectif 2 : Renforcer les synergies avec les collectivités territoriales en matière de soutien apporté à la recherche

Les liens noués avec les collectivités territoriales sont demeurés d'excellente qualité et le programme de déploiement de contrats doctoraux financés par GBM a été plus ambitieux que prévu.

**Indicateurs :**

- Financement de deux contrats doctoraux par GBM : trois contrats ont été financés par GBM.
- Développement des collaborations avec les collectivités territoriales : en cours.

## Objectif 3 : Développer le dépôt de projets ANR et le taux de réussite aux appels des unités de l'uFC

Dans le contexte de la LPR, la politique de l'ANR a été repensée. Non seulement l'architecture des appels à projet a été refondue, mais les taux de réussite aux appels ont été rehaussés de manière significative. En outre, les montants et la ventilation du préciput ANR ont été augmentés et modifiés.

L'appel interne « Chrysalide ANR » a contribué à accroître le nombre de projets déposés. Le nombre de projets financés a également nettement augmenté.

**Indicateurs :**

- Accroissement du nombre de dépôts de projets ANR, notamment par les laboratoires les moins enclins à s'inscrire dans cette dynamique : objectif atteint.
- Amélioration du taux de réussite aux appels à projet ANR : 42 projets déposés pour 18 obtenus en 2023 (contre 38 projets déposés pour 11 obtenus en 2022). Le taux de réussite est passé de 28% à 42%.

### **III. Développer la politique de soutien de l'uFC au montage de projet « starter » et à l'équipement des unités de recherche**

---

Les projets ambitieux, présentés dans les cadres régional, national ou européen, sont souvent le fruit d'actions préliminaires structurantes conduites à l'échelle de l'établissement.

#### **Objectif 1 : Renforcer les dispositifs « Chrysalide » et le soutien aux jeunes chercheurs**

Tous les dispositifs de financement « chrysalide » ont été maintenus et un plus grand nombre de projets a pu être financé. Le soutien aux jeunes chercheurs a été adapté aux moyens donnés par le ministère qui sont désormais soclés et non plus indexés sur le nombre de nouveaux recrutés.

##### **Indicateurs :**

- Maintien de l'aide aux jeunes chercheurs dans le cadre de la LPR : objectif atteint.
- Financement d'un plus grand nombre de projets dans le cadre des appels internes Chrysalide : 75 projets déposés pour 63 financés en 2023 (contre 64 projets déposés pour 58 projets financés en 2022).

#### **Objectif 2 : Soutenir les besoins en équipement et en maintenance d'équipement des unités de recherche.**

L'appel « Équipement et maintenance » a été maintenu et amplifié comme prévu.

Le fond de réserve doté de 50 000 euros a été entièrement consommé au profit des unités dont les équipements ont connu des pannes imprévues au cours de l'année.

##### **Indicateurs :**

- Maintien de l'appel « Équipement et maintenance » : objectif atteint.
- Financement des besoins restés dans « l'angle mort » de l'appel « plateformes » Région : objectif atteint.
- Financement de réparations au fil de l'eau : objectif atteint.

### **IV. Consolider la politique de soutien de l'uFC en matière de moyens financiers et humains récurrents**

---

La recherche conduite dans les unités de recherche ne peut se fonder uniquement sur le financement par projets. Elle doit également s'appuyer sur le versement d'une dotation récurrente

et sur la création de postes d'appui à la recherche qui font cruellement défaut à la plupart de nos unités de recherche.

## Objectif 1 : Maintenir la dotation récurrente des unités de recherche

Au cours de l'année 2023, la dotation récurrente des unités de recherche a été maintenue grâce à un effort financier notable accompli par l'établissement afin de pallier les conséquences de la sortie programmée de l'uB d'UBFC.

### Indicateur :

- Maintien du récurrent donné aux unités de recherche à hauteur du maximum des moyens disponibles : objectif atteint.

## Objectif 2 : Créer des postes d'appui à la recherche

Le travail s'est accompli avec succès en étroite collaboration avec le VP en charge des collegiums (voir le développement à ce sujet dans le chapitre transversal de ce projet annuel de performance).

### Indicateur :

- Déploiement de plusieurs postes nouveaux d'appui à la recherche au profit de nos unités : objectif atteint.

## V. Développer une politique ambitieuse en matière de science ouverte et d'intégrité scientifique à l'uFC

---

Parmi les nouvelles thématiques qui s'imposent aujourd'hui dans l'élaboration de la politique de recherche des établissements figurent notamment la question de la science ouverte et la problématique de l'intégrité scientifique.

## Objectif 1 : Développer la politique en matière de science ouverte

Le projet **Dat@UBFC** relatif aux données de la recherche, fortement soutenu par l'uFC, a été labellisé « atelier de la donnée ».

Le Copil « **Science Ouverte** » de l'établissement, conduit par la chargée de mission science ouverte s'est réuni de manière régulière et des ateliers thématiques ont été organisés.

Les actions suivantes se sont poursuivies, en étroite collaboration avec le pôle d'appui à la recherche du SCD :

- Développement de la formation à la science ouverte, notamment dans les domaines du dépôt dans HAL et de l'identité numérique du chercheur, avec la création d'identifiants pérennes.
- Amélioration du référencement des auteurs dans HAL-uFC.

**Indicateurs :**

- Réunion régulière du Copil « Science ouverte » : objectif atteint.
- Augmentation significative du nombre de chercheurs possédant un IdHAL : passage de 17% à 20%.

## Objectif 2 : Conduire une politique rigoureuse en matière d'intégrité scientifique

L'uFC a poursuivi son engagement en faveur de l'intégrité scientifique, le Copil Intégrité scientifique, animé par la chargée de mission intégrité scientifique de l'établissement, s'est régulièrement réuni. Un guide de l'intégrité scientifique a été rédigé à l'intention de la communauté et sera diffusé au début de l'année 2024.

**Indicateurs :**

- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation au sein des unités de recherche : objectif atteint.
- Réunion régulière du Copil « intégrité scientifique » : objectif atteint.
- Repérage d'éventuelles infractions aux principes de la charte et mise en œuvre des mesures de correction adéquates : la référente intégrité scientifique n'a pas été saisie et n'a pas eu à instruire de dossier en la matière au cours de l'année 2023.

## VI. Achever le processus d'évaluation HCERES

---

Les entretiens des unités avec les comités HCERES se sont déroulés comme prévu. Les rapports d'évaluation fournis par le HCERES pour les différentes unités de l'établissement, ainsi que le rapport recherche global de l'uFC, ont mis l'accent sur la qualité de la recherche accomplie dans les équipes dont aucune n'a vu son existence remise en cause. Des points d'excellence en recherche, considérés comme « de rang mondial » par le HCERES, ont été mis en évidence et correspondent parfaitement avec la stratégie recherche déployée par l'établissement.

### Objectif 1 : Labelliser les UR de l'établissement et dialoguer avec les ONR

Sur la base des rapports rédigés par les comités d'évaluation HCERES et de l'analyse des projets déposés, la carte recherche de l'établissement a été construite en vue du contrat qui a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'uFC a procédé à la labellisation des UR et toutes les UMR (et UAR) ont été reconduites par les ONR en pleine collaboration avec l'établissement.

**Indicateurs :**

- Étude des rapports HCERES et des projets pour labelliser les UR : objectif atteint.
- Collaborer avec les ONR pour la labellisation des UMR : objectif atteint.

## Objectif 2 : Mener à bien les restructurations prévues

La restructuration de la cartographie recherche en Santé a été menée à bien, avec le passage de sept unités de recherche à trois unités de recherche à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le laboratoire de Neurosciences (LINC) a été labellisé par l'INSERM.

### **Indicateurs :**

- Modification du périmètre de certains unités de recherche en santé : objectif atteint.
  - Soutien auprès de l'INSERM des projet « Neurosciences » : labellisation obtenue.

## VII. Conduire l'élaboration de la politique de recherche et sa mise en œuvre dans un esprit de dialogue démocratique

Tout le travail accompli au cours de l'année 2023 s'est appuyé sur une étroite collaboration avec la communauté universitaire opéré dans le contexte des instances compétentes de l'établissement.

## Objectif 1 : S'appuyer sur la commission de la recherche

La commission de la recherche de l'établissement a été régulièrement consultée et informée.

### **Indicateurs :**

- Consultation systématique de la CR préalablement à toute décision importante en matière de structuration de la recherche : objectif atteint.

## Objectif 2 : Poursuivre le dialogue entrepris avec le Conseil des directeurs d'unités de recherche

Le Conseil s'est réuni à cinq reprises comme prévu. Toutes les décisions importantes en matière de recherche y ont été annoncées et discutées.

### **Indicateurs :**

- Réunion du Conseil des directeurs d'unités de recherche à cinq reprises en 2023 : objectif atteint.
- Consultation du Conseil pour toutes les décisions stratégiques en matière de recherche : objectif atteint.

### III. Pôle partenariat socio-économique & innovation

#### Objectif 1 : retour d'expérience et généralisation d'un outil CRM (*Customer Relationship Management*) à l'uFC

L'université de Franche-Comté a débuté le projet de développement de son CRM à l'automne 2021. L'année 2023 a vu le déploiement du logiciel et de ses interfaces permettant de le connecter aux bases de données aux services centraux de l'établissement. Les composantes et laboratoires pilotes ont pu aussi prendre en main l'outil.

##### Bilan des actions identifiées pour 2023 :

- **Lancer et suivre la campagne de collecte de la taxe d'apprentissage** : cela a été une réussite, car malgré la réforme du procédé de collecte, nous avons collecté 96% du montant de 2022 avant le lissage proposé par le gouvernement. Nous avons réalisé 2 mailings ciblés à près de 25 000 contacts, 25 % des mails ont été ouverts par les destinataires ce qui est un excellent taux. Les mailings CRM ont été complétés par des campagnes sur les réseaux Alumni et LinkedIn.
- **Réaliser l'enquête d'insertion des diplômés à 3 ans** : non réalisé car le ministère a modifié le questionnaire avec des questions maintenant conditionnées aux réponses précédentes. Le module enquête du CRM ne permet pas encore cette fonctionnalité. Le fournisseur de l'outil CRM envisage une mise à niveau pour fin 2024.
- **Assurer la gestion des nouveaux contrats SAIC** : encore en cours. Les modèles des documents ont été réalisés et les processus internes au SAIC sont en cours d'élaboration.
- **Réaliser le démarchage et le suivi des entreprises pour SeFoC'AI** : SeFoC'AI est actuellement le service qui utilise le plus le CRM pour le suivi des relations partenariales avec les entreprises. Les chargés d'affaires ont été formés et commencent maintenant à utiliser l'outil pour leurs démarchages.
- **Déployer de nouvelles actions de communications** (newsletters, invitations...) auprès des partenaires publics, industriels et alumni : plusieurs actions ont été menées via le CRM, notamment par certaines composantes pilotes mais cela reste encore assez éparse. On peut citer par exemple la communication réalisée pour l'anniversaire des 30 ans de l'UFR-STGI.
- **Mettre en place des indicateurs de pilotage des service et composantes** : des indicateurs sont encore en cours de montage au niveau de SeFoC'AI qui est le plus gros usager du CRM. Cela n'a pas été encore le cas dans d'autres services et composantes.

En complément on peut noter que 2 nouvelles structures ont pris des licences CRM en 2023, l'IUT-NFC ainsi que l'UAR FCLAB. Enfin un projet d'extension du CRM à la fondation FC Innov est en cours de réalisation.

##### Indicateurs :

- Montant de la TA collectée : 408 583 € (426 242 € pour la campagne 2022)
- Croissance du nombre de contacts et d'organismes dans les bases de données CRM : 105 361 contacts (87 069 contacts en 2022) et 25 033 organismes (20 983 en 2022)
- Nombre de requêtes faites sur le CRM : > 2500
- Nombre d'actions de communications réalisées par le CRM : 42
  - Nombre de contrats SAIC gérés par le CRM : 466



## Objectif 2 : Poursuite du développement d'une nouvelle offre d'accompagnement du tissu industriel via notre fondation FC'Innov

La fondation partenariale FC'Innov, créé en 2013, dont le seul membre fondateur était à l'époque l'Université de Franche-Comté s'est grandement développée ces dernières années. Ainsi, deux nouveaux membres fondateurs ont rejoint l'université de Franche-Comté : SupMicroTech-ENSM et l'Etablissement Français du Sang de Bourgogne Franche-Comté. Par ailleurs, en plus de l'historique centre de transfert intitulé « FEMTO Engineering », un nouveau centre de transfert dédié à la santé (et appelé BioNoveo) a été créé en 2022.

### Bilan :

Fort de cette nouvelle dynamique, et avec le soutien réitéré de la région Bourgogne Franche-Comté, l'uFC a enrichi substantiellement en 2023 **l'offre d'accompagnement du tissu industriel proposée par FC'Innov**. Ainsi :

L'activité portée dans le domaine de la santé continue de se développer fortement (avec une multiplication par 2,7 de son chiffre d'affaires, hors subventions). Il est à souligner également une implication de la fondation dans l'organisation du *Hacking Health* à Besançon, véritable marathon d'innovation en santé, en octobre 2023.

L'activité salle blanche, portée par FEMTO-Engineering, s'est fortement développée sur l'année 2023, en lien notamment avec des demandes d'un partenaire allemand.

Dans la recherche de mécènes privés, l'uFC a été lauréate, en association avec FC'Innov, d'un appel à projet ASDES. Le projet SUNRISE (pour « Sustainable Fundraising ») vise ainsi à déployer et pérenniser, à l'échelle, une cellule dédiée à la recherche de mécènes. Ce projet, d'une durée de 8 ans, bénéficie d'un soutien du PIA de plus de 2,6M€.

### Indicateurs :

- 1) Le CA de BioNoveo s'établit pour 2023 à 287k€ (hors subventions), en augmentation annuelle de 172%
- 2) Le CA de FEMTO-Engineering s'établit pour 2023 à environ 1407k€ (hors subventions), stable par rapport à 2022 (+0,2%)
- 3) En 2023, compte-tenu du démarrage tardif du projet SUNRISE, il n'y a pas encore eu de concrétisation de création de chaire industrielle

## Objectif 3 : développement et amélioration de la qualité de service du SAIC de l'Université de Franche-Comté

Comme de nombreuses universités françaises, l'uFC a fait le choix de mettre en place un SAIC (Service des Activités Industrielles et Commerciales), destiné à promouvoir et valoriser les activités industrielles et commerciales liées à la recherche au sein de l'Université de Franche-Comté en apportant un cadre fiscal conforme à la réglementation. Il est doté d'une comptabilité distincte et dégage des ressources propres pour couvrir les dépenses liées à la gestion des projets (via des personnels dédiés, des équipements, des ressources en fonctionnement). Ce service et ses activités, portées par les laboratoires de recherche de l'établissement, permet de

renforcer significativement l'image et la visibilité de l'Université de Franche-Comté auprès du monde institutionnel et économique.

#### **Bilan :**

L'année 2023 a vu la mise en place effective des conventions d'impulsion à la recherche (CIR), avec pour double objectif la réduction du nombre de lignes budgétaires gérées par le SAIC et la possibilité de mobiliser des ressources pour les chercheurs dans l'objectif d'impulser de nouvelles actions de recherche. Ceci a nécessité un important travail, tant d'un point de vue comptable et budgétaire, que d'un point de vue communication avec les équipes de recherche et les chercheurs.

Par ailleurs, une lettre d'information conjointe SAIC / DRV a été mise en place, diffusée par voie électronique, pour faciliter le lien avec les chercheurs et présenter les actions proposées par le SAIC.

#### **Indicateurs :**

- 1) Nombre de réunions d'échanges directs avec les laboratoires de recherche et des composantes de l'université : 21 (hors rencontres individuelles)
- 2) Nombre de conventions et sous-CR en gestion : baisse de 6%
  - à décembre 2022 : 478
  - à décembre 2023 : 451 (dont 54 nouvelles CIR)

## **Objectif 4 : consolider le pilotage administratif et financier des activités de SeFoC'AI**

Le Service Formation Continue et Alternance de l'université de Franche-Comté – SeFoC'AI – a pour mission d'accompagner les entreprises privées et publiques, les salariés, les demandeurs d'emploi et les futurs alternants en matière de formation professionnelle en mettant à disposition ses compétences en ingénierie pédagogique et financière.

En 2023 SeFoC'AI a connu une nouvelle fois une croissance très importante avec une progression de plus de 25 % du nombre de contrats d'alternance gérés et 5 nouveaux collègues recrutés, portant ainsi l'effectif du service à 35 personnes. Le nombre de stagiaires de la formation continue se maintiennent.

#### **Bilan des actions proposées pour 2023 :**

- **Recensement exhaustif des activités de formation continue méconnues et proposition d'intégration à la gestion administrative de SeFoC'AI** afin d'avoir une d'une approche intégrée à l'échelle de l'établissement : 3 formations continues « hors-sol » ont été intégrées à SeFoC'AI. Il semble encore subsister quelques formations à la marge réalisées dans des activités de niches.
- **Mise en place d'un processus simplifié et efficace entre SeFoC'AI, la DAF et l'agence comptable pour la gestion rapide des facturations et des pièces administratives associées** : un processus a été mis en place afin de faciliter les échanges des factures et pièces entre les trois services. Il a le mérite de standardiser les échanges le référencement des pièces. Au final cela a permis de diminuer très sensiblement les nombres d'erreurs de facturation, mais le gain de temps global n'a pas été aussi important que ce qui était envisagé. La forte croissance de l'alternance, les

difficultés de recrutement de gestionnaires financiers et les soucis inhérents à la mise en place de nouveaux outils ont fait que le retard de facturation reste encore conséquent en 2023. Le travail est donc à poursuivre.

- **Lancement d'un projet de comptabilité analytique au niveau du suivi des dépenses faites sur les recettes de l'alternance** afin d'être en phase avec les recommandations de France Compétences : le travail a été lancé à l'automne 2023. Un groupe de travail a été mis en place (Pilotage, DAF, Agence comptable et SeFoC'AI) avec une remise à plat de la méthodologie.
- **Utilisation du CRM pour le démarchage des entreprises pour l'accueil d'apprentis ou de propositions de formations** : la prise en main du CRM par les chargés d'affaires a débuté au second semestre 2023 avec un appui de la responsable CRM de l'université.
- **Accompagner les formations qui souhaitent s'ouvrir à l'alternance** : de nouvelles formations s'ouvrent régulièrement à l'alternance. On peut souligner un premier projet à l'UFR-SLHS.

#### Indicateurs :

- 1) Nombre de formations continues gérées par SeFoC'AI : 86
- 2) Temps de traitement moyen d'édition des factures : 5 mois

## Objectif 5 : création d'un réseau d'Alumni de l'Université de Franche-Comté

Cela fait presque 600 ans que l'Université de Franche-Comté accueille et forme des étudiants dans divers domaines allant des disciplines scientifiques et techniques aux sciences humaines, du sport et de la santé. Chaque année, plus de 6000 diplômées et diplômés de l'Université de Franche-Comté s'insèrent dans la vie professionnelle aussi bien au niveau local, national qu'un international.

Ces diplômés de l'Université de Franche-Comté sont un socle puissant permettant d'asseoir l'image et le rayonnement de l'Université, mais aussi un formidable atout et réseau pour développer et consolider les partenariats afin d'optimiser l'insertion professionnelle des étudiants.

Dans ce cadre, l'Université de Franche-Comté a souhaité développer une communauté d'Alumni autour de ses étudiants et anciens étudiants, et pour ce faire, un certain nombre d'actions pour accompagner ce développement ont été mises en place.

#### Bilan

Le lancement du réseau a été réalisé en février 2023, après une campagne de communication organisée en lien étroit avec la Direction de la Communication.

Plusieurs objectifs étaient proposés pour l'année 2023 :

- Intégration des différents laboratoires
- Animation de la plateforme (*news*, offres d'emploi, offres d'alternance, parrainage, etc.)
- Poursuite les liens avec les différentes composantes de l'université de Franche-Comté
- Mise en place d'une ligne éditoriale du réseau Alumni

Ces objectifs ont globalement été atteints, comme en témoignent les éléments de suivi des indicateurs proposés ci-après.

### Indicateurs (à décembre 2023) :

- Nombre d'albumnis inscrits sur la plateforme : 13570 (46 % d'Anciens élèves diplômés, 46% d'Étudiants, 5,6% de Personnels uFC, autres)
- Répartition par composante : 100% des composantes aujourd'hui impactées par le réseau d'alumni
- Nombre de contacts-emploi
  - 260 recruteurs actifs sur la plateforme
  - 207 offres qui proviennent de notre réseau– 23 174 offres avec le partenariat WTJ
  - 833 candidatures réalisées depuis la plateforme
- Nombre de portraits d'Alumni diffusé 1

## Objectif 6 : Conforter nos relations partenariales dans le champ de l'innovation et du développement économique

### Objectifs :

- 1) Renouer un dialogue constructif avec le pôle des Microtechniques (PMT)
- 2) Développer les projets maturés et les licences signées sur la PI uFC par la SATT Sayens
- 3) Augmenter le nombre de projets de recherche partenariale à l'IRT M2P
- 4) Créer plus de start-ups, sur la base de nos compétences en formation et en recherche

### Bilan :

1) Le dialogue avec le PMT a été renoué. Il a abouti à la signature d'un mandat de gestion pour la gestion financière de la rentrée du DM ISIFC en 2023. En parallèle un groupe de travail réunissant des membres du PMT et des chercheurs de FEMTO-ST a été mis en place pour organiser un second évènement autour de l'intelligence artificielle. Cet évènement se déroulera en juin 2024. Un point d'échange régulier a été mis en place entre le pôle PSEI et les directeur et président du PMT afin de suivre au plus près nos actions communes.

2) Le nombre de nouveaux projets portés par l'uFC financés en maturation en 2023 est en nette augmentation avec 4 projets sur les 17 financés par la SATT sur l'année. Il s'agit des projets :

- COAGU'CAPT (FEMTO-ST) Capteur acoustique pour le suivi de la coagulation du lait en ligne de fabrication, 208k€ sur 15 mois
- RNAMicrocaps, Nouveau traitement des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin grâce à des microparticules d'alginate à mode d'administration oral encapsulant des petits ARN interférents (PEPITE), 140k€ sur 12 mois
- MigriBOT, Micro-robot d'architecture parallèle permettant la préhension (FEMTO-ST) 261k€ sur 18 mois.
- METHYLSCAN, Méthode non-invasive de détection de cancers (UMR RIGHT) 330 k€ sur 24 mois.

A cela il faut ajouter un nombre de déclarations d'invention déposé en nette hausse : 14 pour l'année 2023. Enfin la signature d'une cession de brevets.

3) Le nombre de projets de recherche partenariale avec des industriels membres de l'IRT M2P se maintient. Ils concernent essentiellement l'activité traitement de surfaces par voie humide.

En 2023 le projet NEPTUNE a été validé par l'ANR. Il porte sur le dépôt de chrome dur. Durée 50 mois pour 3.9 M€ avec des partenaires comme SAFRAN, AIRBUS, NAVAL GROUP etc. Il faut également noter la mise en place de la première Chaire IRT M2P. Celle-ci a été conclue avec l'UFC pour une durée de 4 ans, elle est occupée par le Prof. JY HIHN.

4) Le flux d'entrée en incubation est bon. Il y a eu 4 entrées en incubation en 2023, 3 pour des projets issus d'unités de recherche l'uFC et 1 pour un projet lié à une unité de recherche de l'uFC (projet ZETA / projet Materis Clinical / projet ONCONANOR / projet FRIVE). Il faut ajouter 2 créations de start-up sur l'année 2023 : 1 issue des UR uFC et 1 liée aux UR de l'uFC (sociétés CARLA Biotherapeutics et Kiva Technologies (ex-projet FRIVE)).

#### **Indicateurs :**

- Nombre de nouveaux projets maturés sur 2023 : **4 (pour un montant de 939 k€)**
- Nombre de licences signées par la SATT SAYENS sur la PI UFC : **1 cession de brevets et 14 DI**
- Nombre de start-ups accompagnées par DECA BFC venant de l'UFC : **4 (plus 2 SU créées)**
- Nombre de projets de recherche partenariale à l'IRT M2P : **1 projet plus 1 chaire**

## IV. Pôle rayonnement international, art, culture & communication scientifique

---

### Objectif 1 : renforcer les relations internationales autour de thématiques phares de l'établissement et mise en avant de la francophonie

L'université de Franche-Comté souhaite se focaliser sur la constitution de réseaux thématiques afin de redynamiser ses coopérations internationales. Un premier réseau d'excellence francophone des institutions d'enseignement et de recherche sur la thématique de l'hydrogène-énergie et de la transition énergétique a vu le jour en 2021 avec l'université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

En plus de ce réseau phare, l'uFC développe sa présence à l'international par l'intermédiaire de réseaux bi-nationaux comme le Campus Franco-Sénégalais dans lequel l'uFC possède une formation co-accrédité avec l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, le master Valorisation Numérique du Patrimoine Culturel de l'Antiquité à nos Jours (VANUPAAJ). Le Master VANUPAAJ a obtenu en 2023 un financement de l'Agence Universitaire de la Francophonie pour passer le Master à distance, ce qui a rendu la formation plus attractive du point de vue du continent africain (pour l'année universitaire 2023-2024, 17 étudiants de 12 pays africains différents). A terme, cela pourra déboucher sur un réseau panafricain sur la valorisation du patrimoine.

Il est important de citer également le réseau francophone Sport et Etudes de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) dont l'uFC est membre fondateur (21 universités fondatrices représentant 16 nations. D'autres partenariats similaires sont en cours de construction. Nous pouvons citer par exemple la signature d'un accord interuniversitaire avec l'université Internationale de Rabat (uIR) en juillet 2023.

L'ensemble de ces actions doit permettre à terme d'augmenter les mobilités entrantes et sortantes.

#### Indicateurs :

- Nombre de réseaux constitués : 2.
- Part des étudiants étrangers en mobilité entrante et sortante hors Europe :
  - Mobilités entrantes (BCI : Bureau de Coopération Interuniversitaire, ISEP : International Student Exchange Program, BVH : Bourse Victor Hugo, AIU : Accord Inter Universitaire) :
    - 2022-2023 : 158 (1 BCI, 7 ISEP, 4 BVH, 146 AIU).
    - 2023-2024 : 161 (9 ISEP, 152 AIU).
  - Mobilités sortantes :
    - 2022-2023 : 134 (18 BCI, 5 ISEP, 111 AIU).
    - 2023-2024 : 127 (4 BCI, 4 ISEP, 119 AIU, dont 2 UQTR).
  - Campus Franco-Sénégalais :
    - 4 inscrits en 2022-2023.

- 17 inscrits en 2023-2024.
- Nombre de personnels, enseignants et enseignants/chercheurs en mobilité entrante et sortante :
  - En 2022-2023 : 7 mobilités d'enseignement sortantes (dont 1 à Silesian University Opava), 9 mobilités de formation sortantes (dont 4 dans les établissements de l'alliance STARS EU : 1 à University West, 1 à Cracow University of technology, 2 à Silesian University)
  - En 2023-2024 : 7 mobilités d'enseignement sortantes prévues (dont 1 à Silesian University) et 1 mobilité réalisée à University West ; 23 mobilités de formation sortantes prévues (dont 1 à Hanze, 2 à West et 1 à Cracow) et 7 réalisées exclusivement dans les établissements membres de STARS : 3 à university West, 2 à University of La Laguna, 2 à Bremen University of Applied Sciences).

## Objectif 2 : construire de nouvelles relations partenariales européennes structurantes grâce aux alliances européennes et à la mise en place d'appel à projet internes.

L'Université de Franche-Comté a obtenu la nouvelle Charte Erasmus+ pour la période 2021-2027 en se distinguant avec la note maximale de 100/100. La Commission européenne reconnaît la démarche qualité et les engagements de l'Université envers les principes de ce programme emblématique. La nouvelle Charte Erasmus+ permettra pour les 7 prochaines années de poursuivre et de renforcer durablement la participation de l'université de Franche-Comté aux différentes opportunités offertes par Erasmus+ et de co-construire l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Dans cette optique, l'uFC a rejoint fin 2022 un consortium d'alliance européenne, STARS EU. Ce consortium est piloté par l'université de Hanze au Pays-Bas et est constitué de huit partenaires à ce jour (Universidad de La Laguna – Espagne, University West – Suède, Cracow University of Technology – Pologne, Instituto Politecnico de Bragança – Portugal, Hochschule Bremen University of Applied Sciences – Allemagne, Silesian University in Opava – République Tchèque) représentant près de 150 000 étudiants. Deux autres partenaires devraient rejoindre ce consortium. Le périmètre scientifique est centré autour des grands défis sociétaux :

- Changement démographique : diminution de la population, santé, inégalités, migrations, ...
- Compétences futures : capacité d'innovation, attitude entrepreneuriale, changements technologiques, numérique, éthique, ...
- Transition industrielle : vers le durable, vers une économie circulaire, vers des avancées technologiques, ...
- Développement durable - vers des régions climatiquement neutres : transition énergétique, réduction de CO2, efficacité énergétique, ...

Le projet d'alliance européenne a été déposé le 31 janvier 2023 et financé par la Commission Européenne le 04 juillet 2023. Le projet a démarré le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Une délégation de l'uFC a participé au kick off en Suède en décembre 2023.

Par ailleurs, l'uFC a mis en place un cadrage permettant de développer des BIPs (Blended Intensive Programmes, ou Cours intensifs hybrides) avec des partenaires européens en général

et avec ceux de l'alliance STARS EU en particulier. Ces programmes de mobilités courtes devraient à terme augmenter le nombre de mobilités étudiantes.

Enfin, il était prévu le déploiement d'un appel à projet interne en 2023. Le but est de renforcer notre positionnement en Europe et à l'international. L'AAP soutiendra et encouragera les enseignants-chercheurs à mettre en place de nouveaux masters internationaux et à développer des cursus à double diplôme, dont la finalité est de renforcer la mobilité étudiante. Néanmoins, il n'a pas pu être mis en place en 2023. En effet, l'ensemble des accords ERASMUS+ était à renouveler en 2023, pour la première fois de manière dématérialisée. De ce fait et par manque de ressources humaines, le déploiement de l'appel à projets interne n'a pas pu se concrétiser.

#### **Indicateurs :**

- Dépôt projet alliance européenne :
  - Projet déposé le 31 janvier 2023 et financé le 04 juillet 2023.
- Mobilités intra-européennes.
  - Mobilités Erasmus entrantes :
    - 2022-2023 : 81, dont 1 étudiante de l'université de La Laguna (Espagne).
    - 2023-2024 : 62 dont 1 de l'Institut Polytechnique de Bragança (Portugal).
  - Mobilités Erasmus sortantes :
    - 2022-2023 : 144 mobilités études (dont 2 mobilités en Europe non financées par Erasmus) et 49 mobilités de stages.
    - 2023-2024 : 163 mobilités d'études dont 1 à l'University West (Suède) et 2 à l'université de La Laguna.
- Nombre de partenariat Erasmus+ :
  - 415 partenariats.
- Nombre de projets retenus externes :
  - Projet ERASMUS+ Mobilité Internationale de Crédits (MIC) avec 2 établissements en zone Europe : Albanie (tous domaines, partenaire de STARS EU) et Bosnie (UFR-ST).
  - 125 établissements partenaires :
    - Dont doubles diplômes : 25 doubles diplômes sur quatre continents.
    - Obtention d'un projet « Mobilité des étudiants et personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure » (anciennement MIC) octroyant à l'uFC un montant de 548 208€ pour organiser des mobilités avec 6 partenaires sur la période 2023-2025 :
  - Bosnie avec l'université de Sarajevo
    - Le projet implique la graduate school EIPHI à l'uFC avec 5 masters concernés : Master in Electrical Energy (UFR-STGI), Master in Smart Mechanics (UFR-ST), Master in Smart Integrated Systems (UFR-ST), Master in Internet of Things (UFR-STGI) et Master in Advanced Mathematics (UFR-ST). A Sarajevo, la Faculty of Electrical Engineering et la Faculty of Mechanical Engineering sont concernées. 12 mobilités étudiantes, 12 mobilités de personnels au total dans les deux sens sont prévues.
  - Albanie avec Aleksandër Moisiu University of Durrës (UAMD)
    - La totalité des 5 facultés de l'UAMD sont concernées et peuvent offrir des mobilités dans les domaines de l'éducation, des sciences humaines, de la politique, du droit et de l'économie.



16 mobilités étudiantes, 12 mobilités de personnels au total dans les deux sens sont prévues.

- Participation à d'autres réseaux européens :
  - European Universities Association (EUA) : l'uFC a réintégré l'EUA en mars 2023. Elle représente plus de 850 universités et conférences nationales de recteurs dans 49 pays européens. L'EUA joue un rôle crucial dans le processus de Bologne et dans l'influence des politiques de l'UE en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Grâce à une interaction permanente avec une série d'autres organisations européennes et internationales, l'EUA veille à ce que la voix indépendante des universités européennes soit entendue.
  - Coalition on Advancing Research Assessment (COARA) : l'uFC figure parmi les premiers signataires de l'accord de COARA pour une réforme de la recherche, à ce jour signé par plus de 680 établissements et organisations. Ce réseau propose un espace inclusif et collaboratif, offrant une plateforme pour des projets pilotes et des expériences visant à développer de nouvelles méthodes et outils, ainsi qu'un espace pour l'échange de bonnes pratiques.
  - Hydrogen European Research (HER) : avec 150 membres, couvrant un large éventail de compétences et d'infrastructures, HER promeut activement l'excellence scientifique et le développement de la propriété intellectuelle et le transfert de technologie en Europe.

### Objectif 3 : la qualité d'accueil des étudiants internationaux par le biais des actions du Label Bienvenue En France (BEF) et la francophonie comme vecteurs de la mobilité étudiante.

La DREIF a poursuivi en 2023 le pilotage et la coordination des actions développées dans le cadre du label, avec l'appui du service Qualité-Audit de l'uFC. L'uFC a poursuivi en 2023 les actions inscrites au plan d'action « Bienvenue en France ». Les actions pertinentes et à succès des années précédentes ont été renouvelées, telles que la formation en anglais des personnels, les événements et journées d'accueil, l'accompagnement personnalisé ou en groupe, ... De nouvelles actions ont également été menées, notamment la traduction en anglais du livret d'accueil et de sa déclinaison par composante, la réalisation d'une capsule vidéo sur la recherche de logement, l'initiation d'autres capsules (démarches avant et à l'arrivée, checklist). Parallèlement, l'amélioration de la qualité d'accueil des étudiants a été intégrée au plan global d'établissement « revue des services », destiné à proposer une offre de services qualitative à la communauté universitaire dans le domaine de la vie étudiante, de la formation, de la recherche et de la modernisation de l'administration.

Cette réflexion globale permet de soutenir à l'échelle de l'établissement, des actions d'envergure inscrites au plan d'action BEF, telles que l'identification et la promotion des cours en anglais, la mise en place d'*English friendly courses* (cours en français avec support en anglais) ou encore la création d'un catalogue de cours spécifique pour les étudiants internationaux.

En décembre 2023, l'uFC a déposé la lettre d'engagement du Label Bienvenue en France ainsi que les éléments nécessaires à l'évaluation de l'éligibilité de l'établissement par Campus France. Parallèlement, le service a sollicité les référents Label pour collecter les informations demandées dans le référentiel de labellisation et les éléments de preuve correspondants. La DREIF a reçu la confirmation de l'éligibilité de l'uFC le 18 décembre 2023, ouvrant l'accès au formulaire de

demande de labellisation. La complétion a débuté en janvier 2024, pour un dépôt prévu au printemps 2024.

Par ailleurs, l'uFC s'est appuyée sur la dynamique de son Centre de Linguistique Appliqué (CLA) pour renforcer l'attractivité internationale et la mobilité des étudiants. Le CLA est un centre d'expert en matière d'enseignements du Français Langue Etrangère (FLE) mais aussi de formation d'enseignants et d'ingénierie pédagogique. En 2023, le CLA a développé deux nouveaux accords de mobilité vers ses programmes de DU d'études françaises (université du Ghana à Accra et université de Funai au Nigéria)

Dans la perspective de la préparation du congrès mondial de la fédération internationale des professeurs de Français (Besançon 2025) le CLA a accueilli à plusieurs reprises les représentants de l'association française des enseignants de français (AFEF) porteuse du projet a participé aux congrès continentaux (SEDIFRALE à Brasilia, congrès Asie-Pacifique à Singapour) pour aller à la rencontre des professeurs de français et de leurs associations.

#### **Indicateurs :**

- Participation à des manifestations / missions conjointes avec le CLA en lien avec la Francophonie. (DREIF/CLA) :
  - Participation à des missions de promotion conjointes CLA/DREIF : Rencontres annuelles des espaces Campusfrance en novembre 2023.
- Maintien du Label Bienvenue en France au même niveau (2 étoiles sur 3) : Renouvellement en cours.
- Nombre d'actions réalisées dans le cadre du Label :
  - 25, dont les actions renouvelées
- Dépôt d'une nouvelle demande de labellisation : réalisé.
- Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les UFR bénéficiant d'un accompagnement linguistique :
  - 54 (Bourses Victor Hugo: 8, Erasmus: 17, Programme malaisien: 27).
  - L'uFC offre aux étudiants internationaux différentes possibilités d'accompagnement linguistique, en amont de la période d'étude avec le CLA et durant la période d'étude au sein des composantes ou avec le CLA.
  - CLA : 8 bourses Victor Hugo avec préparation de 2 mois au CLA.
  - Stage de renforcement en français du 28/08 au 01/09/2023 pour les étudiants entrants : 17 stagiaires.
  - Stage de langues étrangères pour les étudiants sortants (25h du 05 au 09 juin 2023) : 7 étudiants pour l'anglais ; 6 participants pour l'espagnol.
- Renforcement du contrôle qualité des formations du CLA au travers de l'évaluation intermédiaire Qualiopi et du renouvellement du label Qualité FLE : (CLA – Audit en décembre 2023).
- Le CLA a également assuré la formation en français de 18 doctorants internationaux à la demande de l'école doctorale et poursuivi pour la deuxième année le programme French+sciences labellisé par Campusfrance.  
(<https://www.campusfrance.org/fr/actu/programme-frenchsciences-nouvelles-sessions-ouvertes-en-2024>) en accueillant 11 étudiants.

## **Objectif 4 : Mise en place d'une stratégie internationale.**

L'uFC compte plus de 200 partenaires ERASMUS+ en Europe et une soixantaine d'accords interuniversitaires. Elle est fréquemment sollicitée pour de nouveaux partenariats. Il est important

de concevoir une stratégie à l'échelle de l'établissement, permettant de développer de nouvelles relations de manière choisie et ciblée. Cette stratégie devra :

- Permettre de redynamiser la mobilité étudiante entrante et sortante ;
- Tenir compte et/ou favoriser également des collaborations en matière de recherche ;
- Prioriser les thématiques phares et des zones géographiques en lien avec celles-ci ;
- Définir l'accompagnement proposée aux composantes pour le montage de projets stratégiques.

Au-delà de ces objectifs opérationnels, l'ancrage de la stratégie internationale dans la politique globale et dans le fonctionnement de l'établissement (service centraux et composantes) fera l'objet d'une attention particulière : internationalisation de la formation et de la recherche, politique en matière de mobilité, dimension linguistique...

L'intégration dans l'alliance STARS EU et la préparation de la mise en œuvre du projet porté par l'alliance ont fortement mobilisé la DREIF en 2023, qui n'a pas pu consacrer le temps nécessaire à la finalisation de la stratégie, dont le diagnostic est finalisé et dont les grands axes sont en cours de stabilisation. Des rencontres ont eu lieu en 2023 avec plusieurs composantes (et d'autres restent à organiser courant 2024) dans le but de partager les constats et les objectifs, et d'échanger sur l'accompagnement à mettre en place. Le plan d'action est en cours de rédaction et sera présentée à la gouvernance avant l'été 2024. Certaines améliorations ont été d'ores et déjà apportées et commencent à porter leurs fruits, notamment en matière de communication (promotion des dispositifs de mobilité aux étudiants de l'uFC, promotion de l'offre de formation auprès des partenaires et de leurs étudiants par le biais d'une factsheet renouvelée en cours de finalisation). L'uFC était par ailleurs à nouveau représentée aux rencontres de Campus France en novembre, afin de présenter son offre auprès des postes diplomatiques et d'échanger sur le potentiel de développement (Vietnam, Thaïlande, Canada, Belgique, Indonésie, Maroc notamment), dans le but d'affiner sa stratégie de manière ciblée.

#### **Indicateurs :**

- Définition de la politique internationale : en cours.
- Plan d'actions pluriannuel validé : en cours.

## **Objectif 5 : synergies et relations extérieures**

Le lien avec les actions du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères dans le domaine de la coopération linguistique, éducative et universitaire sera renforcé, notamment par le déploiement de l'expertise du CLA dans les dispositifs financés par le Fonds de Solidarité Prioritaire pour les Projets Innovants (FSPI). Le positionnement du CLA comme centre expert et opérateur de coopération linguistique et éducative internationale a été renforcé par la participation à de nombreux projets du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères :

- Mauritanie (formation d'enseignants et appui à la création de ressources pour l'enseignement du français et de l'arabe).
- Mozambique (révision des maquettes de licence de français de 8 universités et accompagnement des équipes pédagogiques dans leur mise en œuvre).
- Rwanda (appui au réseau des écoles polytechniques pour la mise en place de programmes de français professionnel).
- Cambodge (appui à la mise en œuvre d'un master de Français à l'université pédagogique).
- Vietnam (formation d'un groupe de formateurs en français précoce).

- Turquie : 2 missions et un stage en appui au réseau des lycées bilingues, puis accueil en formation de professeurs turcs dans le cadre d'un programme de solidarité consécutif au séisme de 2023.
- Ukraine : accompagnement linguistique d'étudiants en exil dans le cadre d'un programme spécifique de Campusfrance (Urgence Ukraine).

D'autres actions ont été menées en lien avec des opérateurs publics étrangers :

- Espagne (formation, pour la deuxième année consécutive, de 26 professeurs des établissements bilingues de la communauté autonome de Madrid).
- Bénin (appel d'offres en cours d'instruction pour l'appui à la création de centres de langue)

Enfin, le programme d'accompagnement des étudiants migrants opéré par le CLA s'est poursuivi. Il a été complété par un cycle de formations spécifiques déployé en direction des agents de l'UFC accueillant des étudiants internationaux et d'autres acteurs du territoire (formateurs et encadrants sociaux des associations et collectivités). 36 agents ont été formés à travers ces actions.

#### **Indicateurs :**

- Nombre de bénéficiaires des actions d'accompagnement d'étudiants en exil : 60 exonérations au titre du programme migrants de l'uFC et 14 étudiants dans le cadre du programme Urgence Ukraine (part du financement public externe mobilisé dans la conduite des actions d'accompagnement des publics en exil).
- Part du financement externe mobilisé dans le programme d'accompagnement des étudiants migrants : 33% (50 000 €).

## **Objectif 6 : Pérenniser le Centre d'études et de recherches olympiques universitaires français (CEROU)**

Depuis de nombreuses années, l'Université de Franche-Comté est engagée à travers le développement et la valorisation de la recherche autour du concept d'Olympisme. En février 2019, l'Université de Franche-Comté est labellisée « Génération 2024 » par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le Ministère des sports. Elle est une des premières universités labellisées en France. En janvier 2022, son label est reconduit pour trois années.

De nombreuses actions et projets olympiques sont initiés avec l'appui du Ministère des sports, du Centre d'études olympiques (CEO) du Comité international olympique (CIO) basé à Lausanne (Suisse), du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, du Comité international des Jeux de la francophonie tels que des missions d'expertise en Grèce, au Royaume-Unis, en Caraïbe orientale, aux États-Unis, en Arabie saoudite, au Japon, en Israël, en Arabie saoudite, en Mauritanie, au Brésil, en Iran ou en Colombie pour établir des partenariats pour ses athlètes de haut niveau, ses chercheurs et ses étudiants et ainsi faciliter les travaux de recherche sur l'olympisme.

Les 53 Centres d'études olympiques (CEO) dont fait partie le CEROU, ont voté à l'unanimité, aux Jeux de la XXXII<sup>e</sup> olympiade de Tokyo 2020, pour que le CEROU organise les 23 et 24 juillet 2024 le symposium olympique international des CEO.

Le Vice-président de l'Université de Franche-Comté à l'Olympisme coordonne ces actions et ces projets à caractère nationaux et internationaux tels que l'unique Centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU) français et les nombreux dossiers liés à la future olympiade de Paris 2024 avec plusieurs Comités nationaux olympiques (CNO), tels que le Lesotho, le Cameroun, etc.

Le CEROU est une fédération d'études et de recherche de l'université de Franche-Comté (uFC). Il a pour vocation de fédérer les études, les enseignements et les travaux de recherche relatifs à l'olympisme menés et délivrés au sein de l'uFC ou en dehors de celle-ci. À cette fin, il coordonne des collaborations entre les composantes et entités de recherche de l'uFC afin de favoriser l'émergence d'études, d'enseignements et de travaux communs.

Quatre axes sont développés : recherche, expertise, enseignement et promotion.

#### **Indicateurs :**

- Reconstitution du label « Génération 2024 » jusqu'en 2025
- Reconstitution des financements des collectivités : Ville de Besançon, Grand Besançon Métropole et département du Doubs.
- Obtention du label « Olympiade culturelle » pour l'exposition du CEROU jusqu'en 2024.
- Nombre de doctorants : 5.
- Assistante : 1.
- Reconstitution du budget propre au CEROU.
- Reconstitution des liens avec les laboratoires de recherche de l'université.
- Colloques pluridisciplinaires internationaux organisés : 2.
- Collection CEROU : 1 ouvrage paru.
- Semaine olympique et paralympique : 3 événements organisés à destination des étudiants, des élèves et du grand public.
- Promotion au sein des établissements scolaires : 10 actions dans des écoles, collèges et lycées.
- Renforcement des liens avec les Ambassades de France à l'étranger : Mauritanie ; Canada, Brésil, etc.)
- Renforcement des liens avec Paris 2024, CIO, CNOSF, etc. dans le cadre du futur symposium mondial des Centres d'études olympiques (67 actuellement de 23 nations).

## **Objectif 7 : Valoriser le patrimoine de l'université et inciter les étudiants à pousser les portes des lieux culturels du territoire Franc-comtois**

De nombreuses initiatives au cours de 2023 ont visé la préservation de notre patrimoine culturel et scientifique et des actions pour mieux relier cette histoire précieuse aux étudiants et au grand public. Les actions ont naturellement été menées et amplifiées dans le cadre du 600<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'université de Franche Comté, poursuivant ainsi notre politique de renforcement des partenariats avec les musées et institutions culturelles locales et régionales.

Une action très visible a été la restauration réussie du **Portrait équestre de Louis XIV** de RA Houasse où la gestion du projet était réalisée par le Service science art et culture. Une action similaire a été lancée pendant 2023 afin de développer un projet de restauration du Porche historique de la Maison de l'université rue Goudimel.

Plus généralement, un Comité d'orientation stratégique sur le patrimoine comprenant des partenaires locaux et régionaux a été constituée et s'est vu voter un budget récurrent pour soutenir les actions liées au patrimoine au sein de l'université. Un projet pilote au sein de la Faculté des Sciences (à l'Institut FEMTO-ST) a également été mené en se concentrant sur la préservation du patrimoine scientifique matériel et immatériel, et ces résultats ont été présentés lors d'une conférence au cours de l'année 2023.

D'autres actions spécifiques ont visé à faciliter la mise à profit par les étudiants des sites culturels de la région à travers des actions concrètes (organisation de la Nuit des chercheurs dans un musée, d'ateliers de pratique artistique dans des théâtres, etc.) Le programme #curieuxinfluenceurs, expérimenté en 2022 a été étendu en 2023.

#### Indicateurs :

- Nombre de partenariats avec les institutions culturelles : 15
- Nombre d'événements spécifiques dans les lieux culturels : 6
- Nombre de vidéos #curieuxinfluenceurs produites : 5
- Conférence présentant l'étude pilote du patrimoine tangible et intangible.
- Réunion de la commission patrimoine : 1
- Lancement projet restauration porche MDU : 1
- Actions patrimoniales 2023 liées au 600<sup>ème</sup> : 7

## Objectif 8 : lutter contre la désinformation scientifique

La lutte contre la propagation mondiale de la désinformation scientifique reste une priorité, à travers la promotion continue d'outils de communication ainsi que le soutien aux chercheurs travaillant dans ce domaine. Un document pédagogique sur les dangers et les solutions aux fake news destiné aux étudiants et au personnel a continué d'être distribué physiquement et par téléchargement, et deux affiches pédagogiques ont été préparées, qui ont été affichées pendant des mois dans les laboratoires de recherche et lors d'événements liés à la communication scientifique. Une intervention spécifique sur le fake news a également été dispensée dans le cadre d'une action générale liée à la science et à la société au sein d'une composante. Le thème de la lutte contre la désinformation a été inclus dans deux unités d'enseignement libres et un cours proposé dans deux écoles doctorales proposées pour l'année universitaire 2023-2024. Ces modules ont exposé aux étudiants l'importance d'inclure des stratégies de contre-désinformation dans les activités de sensibilisation et de médiation.

- Développement de supports de communication écrits à distribuer : 2 affiches.
- Inclure le sujet de la désinformation dans certaines matières d'enseignement (par ex. UEL) : 2 UELs : *Ramène ta science ; Fake news scientifiques, à vous de corriger ! 1 cours Communication Scientifique offert aux écoles doctorales.*
- 1 Intervention sur le fake news lors de l'une conférence science et société.

## Objectif 9 : Amplifier la visibilité des actions arts-sciences

Dans le cadre du renforcement de notre engagement dans le label Science avec et pour la société (SAPS), nous avons poursuivi l'organisation régulière d'actions à destination du grand public et



d'autres activités alliant les arts et les sciences. En 2023, cela s'est traduit par des activités artistiques lors d'événements publics (Nuit des chercheurs, Fête de la science, OVNI, etc.) ainsi que par des résidences artistiques. 2 journées ont également été proposées pour faire visiter de laboratoires de l'université à des artistes de la région.

Nous avons également commencé à travailler sur un inventaire de la collaboration des artistes avec les laboratoires de recherche, et d'autres actions ont été développées dans le cadre plus large du SAPS HUB destinée à mettre en relation les chercheurs avec les structures culturelles de la région.

#### **Indicateurs : (SSAC)**

- Nombre de projets associant chercheurs et artistes : 4
- Nombre d'artistes (ou étudiants en art) reçu lors des journées de rencontre avec les chercheurs : 51
- Public accueilli lors de l'événement arts sciences : 5 000

## **Objectif 10 : Proposer des rencontres avec les chercheurs à des publics variés, partout sur le territoire.**

L'année 2023 a vu la deuxième année de travaux des serres du jardin botanique à proximité de Fabrikà et nous avons donc poursuivi la formule "Fabrikà mobile" pour proposer un ensemble d'animations de proximité dans différentes villes et villages de Franche-Comté à travers le festival OVNI et les événements Chercheurs à la ferme. Les visites d'écoliers sur le campus de la Bouloie à Besançon se sont également poursuivies, avec des occasions pour les classes de rencontrer les doctorants. Par ailleurs, grâce au soutien d'EDF et aux délégations départementales du jura et du Doubs aux droits des femmes, une doctorante s'est rendue dans 15 collèges de la région pour les sensibiliser aux questions d'égalité hommes-femmes dans les études et carrières scientifiques. En plus, grâce à l'impulsion donnée par le SAPS, des actions ont été développées dans le cadre du HUB, une initiative visant à mettre en relation les chercheurs avec les structures culturelles de toute la région. Enfin, l'Université Ouverte (UO) élabore chaque année un programme avec 8 antennes, une quarantaine de municipalités partenaires, et maintenant un service à distance de 9h de cours et conférences par semaine. Cela représente environ 2 300 heures d'enseignement pour 2 500 inscrits et plus de 430 intervenants.

#### **Indicateurs (SSAC) :**

- Public accueilli lors des activités OVNI : 835.
- Nombres de chercheurs impliqués dans ces actions : 36.
- Nombre de visites d'écoliers sur le campus de la Bouloie : 975.
- Actions HUB : 20.

## **Objectif 11 : former les doctorants, accompagner les chercheurs**

Le service Sciences, Arts et Culture a mis en place un certain nombre de mesures pour rendre la formation à la culture scientifique plus accessible aux étudiants : Expérimentarium, Ma thèse en 180 secondes, Média-training. De plus, au niveau d'UBFC, deux journées d'information sur la médiation scientifique ont été proposées aux doctorants et pour les chercheurs, un soutien moins

formel est toujours disponible en amont de chaque événement par exemple la Nuit des chercheurs.

**Indicateurs (SSAC) :**

- Nombre de chercheurs accompagnés : 337.  
Dont doctorants formés : 72.



## V. Pôle relations humaines & sociales

---

### 1) Agir pour la diversité, l'égalité, la laïcité et le respect

---

#### Objectif 1 : Traiter les signalements et accompagner les victimes de harcèlements, violences et discriminations

##### ***Action 1 : Traitement des signalements et accompagnement des victimes***

Les signalements sont traités dès qu'ils sont déposés sur la plateforme SOS. Un mail personnalisé est aussitôt envoyé au signalant pour lui proposer un entretien. Suite à cet entretien, un compte-rendu est rédigé qui sera ensuite proposé en relecture au signalant pour modification et validation. Le signalant peut alors décider que ce compte-rendu d'entretien soit transmis au service juridique pour traitement. Si le signalant souhaite une aide psychologique, il peut être orienté vers la psychologue de la cellule SOS.

En 2023 73 dossiers correspondant à 170 signalements ont été déposés sur la plateforme SOS (dont 20 VSS) contre 33 dossiers et 67 signalements (11 VSS) en 2022. Note : pour 1 dossier plusieurs signalements peuvent être reçus.

##### ***Action 2 : Signature d'une convention avec le CIDFF pour la mise en place d'ateliers***

Une convention a été signée le 26/07/2023 avec le CIDFF'25 pour 6 ateliers de sensibilisation sur les questions spécifiques du droit en matière de violences sexistes et sexuelles et 6 ateliers de sensibilisation sur le consentement pour une approche juridique, pédagogique et psychologique en binôme avec une intervenante psychologue du CICS.

##### ***Action 3 : Signature d'une convention pour la mise en place du MOOC VSS STOP***

Une convention a été signée avec IMT Atlantique le 26/06/2023 pour la mise à disposition d'un module en ligne intitulé « Violences sexistes et sexuelles : Stop ! », module réalisé en partenariat avec la CPED et l'ANEF. Le module « VSS : STOP ! » a été mis à disposition de la communauté universitaire sous Moodle.

##### ***Action 4 : Embauche d'une psychologue grâce au financement du Ministère, MESR***

Grâce au financement de 60000 euros, obtenu suite l'appel à projets « Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles » dans le cadre du « Plan national de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche », une psychologue dédiée à la cellule SOS a été embauchée le 02/05/2023.

##### ***Action 5 : Participation au conseil de pilotage de lutte contre les VSS à la cour d'appel de Besançon***

Suite à la convention de partenariat de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur, qui a été signée le 07/07/2023, l'UFC a été invitée au premier comité de pilotage qui s'est tenu le 16/11/2023 à la cour d'appel de Besançon, en présence de Madame la procureure générale et de Madame la rectrice de l'académie de Besançon.

##### Chiffres/résultats obtenus :

- Nombre de signalements reçus : 73 dossiers et 170 signalements en 2023

- Délais de traitement des signalements : 1 jour ouvré
- Nombre de formations mises en place : une formation au catalogue de la formation permanente à destination des personnels
- Nombre de conférences organisées : 5 en 2023

## Objectif 2 : Affirmer et faire rayonner les engagements de l'université

### **Action 1 : Rédaction du nouveau Plan Egalité professionnelle 2024-2026**

Ce plan fait suite au plan précédent arrivé à échéance et dont le bilan a été préparé et remonté à la DGESIP en octobre 2023. Le plan 2024-2026 comprend les quatre axes qui structuraient le plan 2021-2023 conformément aux préconisations ministérielles :

- Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- Garantir leur égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
- Favoriser l'articulation des temps de vie ;
- Prévenir et traiter les discriminations ainsi que les violences sexistes et sexuelles ;

Le nouveau plan se propose d'en inscrire deux autres pour répondre de manière complémentaire aux besoins et aux enjeux de la communauté universitaire de Franche-Comté :

- Prendre en compte la santé des femmes et la parentalité au travail ;
- Piloter la politique d'égalité de genre.

Il est le fruit des discussions organisées au sein d'un groupe de travail dédié, qui s'est réuni durant le 2e semestre 2023. Le plan a été présenté pour approbation au CSAE du 23 janvier 2024 et au CA du 6 février 2024.

### **Action 2 : Mise en place d'un réseau d'accueil et d'accompagnement au service des étudiants en situation de handicap**

- Coordination a été mise en place autour de l'accueil et de l'orientation des étudiants et des personnels en situation de handicap suite au recensement des besoins et des procédures ; transmission par les différents acteurs (SSE, BVE, OSE, SeFoC'AI, composantes) des protocoles ; proposition d'actions favorisant la concertation entre les équipes.

- Mise en visibilité du dispositif à destination des étudiants, des structures d'accompagnement, des personnels du secondaire, par la refonte de la page Handicap du site internet, la réalisation d'une carte postale avec QR code permettant d'accéder aux dispositifs (avec diffusion large), la rédaction d'un livret du handicap (diffusé par les référents handicap/scolarité aux étudiants concernés) recensant toutes les informations permettant d'aborder sa scolarité à l'université lorsqu'on est en situation de handicap. Il recense tous les interlocuteurs au sein de l'établissement, les partenaires extérieurs, le SSE, les aménagements d'étude, l'accessibilité des locaux, l'accès aux BU, les aides financières, la gestion du quotidien (transport, repas, logement), l'accès à la vie étudiante, l'orientation, les stages, l'insertion professionnelle et l'accès à l'alternance et à la formation continue.

### **Action 3 : Journée Duo Day**

Dans le cadre de la semaine du handicap du 20 au 24 novembre 2023, l'université s'est inscrite dans cette démarche d'inclusion en participant au Duoday (23 novembre) et en organisant une action de sensibilisation au handicap ouverte à la communauté universitaire (24 novembre) avec des parcours d'études et témoignages d'étudiants, des retours d'expérience Duoday, la

présentation des services dédiés à l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap et à l'accompagnement des personnels en situation de handicap.

#### **Action 4 : Organisation d'une conférence-débat**

Le vendredi 8 décembre à la Maison des Etudiants, à l'occasion de la journée de la laïcité du 9 décembre : conférence « Comprendre la laïcité en 2023 » par Philippe Claus, Inspecteur général honoraire, Président de la ligue de l'enseignement, Fédération du Doubs, Union régionale BFC & Nicolas Masuez, Docteur en histoire des religions et anthropologie religieuse, Président de la fédération de Saône et Loire de la Ligue de l'enseignement.

#### **Action 5 : Organisation d'une conférence**

Le 17 mai 2023, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, conférence par Florent Schepens, Professeur de Sociologie à l'Université de Franche-Comté et Directeur adjoint au LaSA (Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie), « Une hétéronormativité stigmatisante » en prélude à la constitution d'un groupe de travail consacré à la lutte contre les discriminations envers les personnes LGBT+.

#### Chiffres/résultats obtenus :

- Elaboration du plan d'Egalité professionnelle 2024-2026 ;
- Modifications en cours des terminologies des offres d'emplois et concours à l'uFC afin d'éviter les stéréotypes de genre (action 1 de l'axe 2) ; 1 atelier de « Sensibilisation à l'intégration des personnes LGBT+ » (action 2 de l'axe 4) ; 5 conférences organisées autour des VSS (action 2 de l'axe 4) ;
- Livret et carte postale autour de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap (action 2 du SDH) ;
- Restitution de la recherche menée à l'uFC sur les travailleurs handicapés (action 13 du SDH) ;
- 5 duos formés dans le cadre du Duoday (action 15 du SDH) ;
- 8 conférences-débat sur les différents sites de l'UFC.

### **Objectif 3 : Développer les réseaux de l'université**

#### **Action 1 : Rencontres de travail**

Rencontres régulières, durant les réunions du groupe de suivi des actions du schéma directeur du handicap, avec les représentants du FIPHFP dans le cadre de l'établissement d'un conventionnement entre l'uFC et le FIPHFP, qui sera signé en 2024.

#### **Action 2 : Table ronde**

Organisation d'une table-ronde (24 novembre 2023) avec l'ensemble des structures et des acteurs de la vie universitaire engagé dans la mise en œuvre de la politique d'inclusion de l'établissement et les partenaires suivants : Cap Emploi, FIPHFP, Crous, Mairie de Besançon dans le but de faire connaître les acteurs du handicap de l'université et ses partenaires aux étudiants et aux personnels, d'échanger sur les modalités de leurs actions respectives et de leurs interactions, de bénéficier de retours d'expérience.

### **Action 3 : Conférences et ateliers**

Organisations de conférences et/ou d'ateliers de sensibilisation et de formation en partenariat avec des associations et des structures de lutte contre les discriminations LGBT (Nouvel Esprit, SOS Homophobie, L'Autre Cercle) :

- Réunions préparatoires en vue de la signature à venir d'une charte d'engagement avec l'Autre Cercle ;
- Ateliers de sensibilisation et de formation organisés par l'association Nouvel Esprit, à destination des étudiants et des personnels sur la question de l'intégration des personnes LGBT, qui a abouti à une intégration au plan de formation 2024 ;
- Mise au point de rencontres en partenariat avec les associations locales Nouvel Esprit et SOS Homophobie.

### **Action 4 : Manifestations-débats**

Organisation de manifestations dans le cadre du réseau des Référents Egalité & Laïcité déployé à l'uFC à destination des étudiants des composantes sur un temps long d'expositions et de débat :

- Réunion semestrielle avec les référents « Egalité-Laïcité » et « Handicap » (28 février 2023) : bilan, retours d'expériences et projets ;
- Exposition « Printemps de la laïcité » organisé à l'IUT de Vesoul (2 semaines en mars 2023) associée à une conférence « La laïcité aujourd'hui » organisée au sein du Pôle universitaire de Vesoul à destination des personnels et des enseignants ;
- Exposition pédagogique (15 jours en mai 2023) : « La laïcité en question » dans le grand hall de l'UFR Sciences et Techniques (campus de la Bouloie) ;
- Conférence sur la laïcité dans le cadre de la journée de la laïcité organisée en partenariat avec la Ligue de l'enseignement (Fédération du Doubs, Union régionale BFC, et Fédération de Saône et Loire).

#### Chiffres/résultats obtenus :

- Nombre de référents « Egalité & Laïcité » : 12 enseignants et personnels ; nombre de référents « Handicap » : 12 enseignants et personnels, correspondant aux 6 UFR, aux 2 IUT, au CLA, à l'INSPE et à la DREIF.
- Nombre de relais handicap dans chaque composante : 13
- Nombre d'événements organisés en commun : 6 dans les différentes composantes de l'UFC

## **2) Rénover le dialogue social**

---

### **Objectif 1 : Construire les nouveaux outils du dialogue social : base de données sociales et rapport social unique**

#### **Action 1 : Présentation RSU**

Présentation du rapport social unique (RSU) 2022 au CSAE du 23 janvier 2024 et au CA du 6 février. Le RSU a été enrichi cette année avec des données détaillées sur les écarts de rémunération F/H et sur le déploiement du télétravail.

#### **Action 2 : Collecte de données**

Poursuite de la collecte des données dans le cadre de la mise en œuvre de la BDS et actualisation des indicateurs existants.

Le logiciel actuel ne permet pas de donner accès à un grand nombre d'utilisateurs. Une migration vers une version à accès élargi est prévue en 2025.

Chiffres/résultats obtenus :

- Délai de mise en œuvre du RSU : immédiat
- Délai de mise en œuvre et fréquence de mise à jour de la BDS : mensuelle
- Nombre de consultations de la BDS : la migration logicielle permettra d'obtenir cette donnée pour 2024.

## Objectif 2 : Associer l'ensemble du personnel à la démarche de qualité de vie au travail

### **Action 1 : Constitution du groupe de travail QVCT**

Le groupe de travail QVCT a été constitué et s'est réuni la première fois le 2 février 2023. Le groupe réunit le VP QVCT, la VP à la simplification des procédures, la directrice générale des services adjointe en charge des ressources humaines, la chargée de développement des projets RH, les agents du services SMPS (médecin du travail, psychologue des personnels, assistante sociale), de la Direction à la Sécurité et à la Prévention des Risques (conseiller de prévention et ingénieur de prévention), du SCASC et du SUAPS-Campus sport. Le GT s'est donné comme objectif de :

- Coordonner les actions des différents services en matière de bien-être au travail ;
- Mettre en œuvre des expérimentations et actions de sensibilisations, spécialement dans le cadre d'une « semaine de la prévention et du bien-être à l'université » programmée pour avril 2024 ;
- Constituer un schéma directeur de la QVCT, programmé pour 2024.

### **Action 2 : Appel à participation et premiers ateliers participatifs**

Un atelier d'échange sur les bonnes pratiques en matière de bien-être au travail et de prévention des risques psychosociaux a été organisé par le Groupe de travail QVCT le 5 mai 2023. Le choix a été fait de restreindre l'appel à participation auprès des relais RH et RSA de l'établissement. Vingt-trois d'entre eux, représentant les différentes composantes de l'université, ont répondu favorablement. Réunis en 6 ateliers, les participants ont dressé un inventaire des différentes pratiques existantes et ont élaboré des pistes de réflexions pour les généraliser et les renforcer à l'échelon de l'université. Les participants prolongent leurs échanges avec le groupe de travail.

Chiffres/résultats obtenus :

- Nombre de réponses à l'appel à participation : 23 agents relais RH ou RSA ont répondu favorablement à l'appel à participation.
- Nombre d'ateliers QVCT mis en place et nombre de participants : 6 ateliers se sont tenus lors de la première rencontre du 5 mai.
- Taux de satisfaction par collectif de travail relatif à la mise en place de nouvelles actions : non évalué mais les échanges étaient particulièrement constructifs.

### 3) Accompagner la transformation des emplois et compétences

---

#### Objectif 1 : Obtention du renouvellement du label HRS4R

##### **Action 1 : Renouvellement des instances de suivi**

La composition des instances de suivi de la démarche HRS4R a été revue pour tenir compte du recentrement du plan d'action autour des trois domaines de la Qualité de Vie au Travail, de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et de la promotion de la recherche. Une nouvelle cellule d'appui s'est donc réunie en 2023, qui comprend notamment la chargée de développement des projets RH – GPEC et QVCT. Le comité de pilotage est en cours de renouvellement à la fin de l'année 2023.

##### **Action 2 : Déploiement des actions**

Les actions décrites dans le plan concernant la science ouverte (adoption d'une charte, sensibilisation au dépôt sur HAL) et celles liées à la QVCT (non-discrimination, inclusion des personnes en situation de handicap, médiation) ont évolué favorablement avec des taux de 50% pour les actions en cours, et de 100 % pour certaines déjà achevées.

##### Chiffres/résultats obtenus :

- Nombre d'actions à 50% d'avancement : 4/15
- Nombre d'actions à 100% d'avancement : 3/15
- Avancement global : 33%

#### Objectif 2 : Déployer une politique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences

##### **Action 1 : Recruter**

Recrutement d'une chargée de développement de projets RH avec prise de poste au 01/06/2023

##### **Action 2 : Cartographier**

Réalisation de la cartographie des emplois des personnels affectés à la recherche (affectés dans les UMR) puis cartographie des emplois pour l'uFC dans sa globalité.

##### **Action 3 : Schéma d'emplois**

Elaboration du schéma d'emplois 2024 avec prise en compte des métiers en tension avec ouverture au concours de plusieurs postes en BAP E par exemple.

##### **Action 4 : Analyse de données**

Recensement et étude des demandes de rehaussement de postes pour les agents BIATSS.

##### Chiffres/résultats obtenus :

- Initialisation de la démarche GPEC : réalisé.

- Cartographie des métiers à l'échelle de l'établissement : réalisé.
- Mise en œuvre d'un dispositif reconductible de rehaussement de postes d'agents non titulaires : en cours de finalisation.

## Objectif 3 : Politique de formation et d'accompagnement des personnels

### **Action 1 : Accompagnement**

Réalisation d'accompagnement d'agents, réalisation de bilans de carrière via « PerformanSe »

### **Action 2 : Actualisation**

Actualisation constante du plan de formation dans une démarche d'amélioration continue en lien avec les demandes des agents et les évolutions du travail et de la société.

### **Action 3 : Conseil**

Conseils auprès des agents dans l'utilisation de leur compte personnel de formation.

#### Chiffres/résultats obtenus :

- Actualisation du Plan de formation : 186 formations proposées.
- Développement de parcours professionnalisants : 18 entretiens de carrière réalisés.
- Mutualisation inter-établissement des formations : 61 formations proposées par SAFIRE.

## 4) Conforter la politique de prévention de la santé et de la sécurité

### Objectif 1 : Dynamiser le réseau des assistants de prévention

#### *Action 1 : Identification*

Refonte de la méthode de nomination des Assistants de Prévention avec validation par le CP et uniformisation des missions : les « 10 missions de l'AP ».

#### **Action 2 : Formations**

Mise en place de webinaires sur des thématiques en lien avec les besoins des AP

#### **Action 3 : Collaborations**

Animation de la formation des assistants de prévention réalisée en interne dernier trimestre 2023.

#### Chiffres/résultats obtenus :

- Nombre et périodicité des réunions en groupe ou plénières : 16
- Nombre de formations : 12 formées et 13 à former
- Nombre de renouvellement de fonctions : 13



## Objectif 2 : Mettre en place une politique de communication

### **Action 1 : Communication**

Création et diffusion du bulletin de la prévention : 4 parutions par an.

### **Action 2 : Actualisation**

Modernisation des outils de communication et développement de fiches techniques sur le Moodle « Prévention des risques ».

### **Action 3 : Sensibilisation**

Visites de prévention organisées sur les sites pour sensibiliser à la prévention des risques ;

#### Chiffres/résultats obtenus :

- Réalisation d'une lettre d'information, nombre de diffusions : 4
- Indicateurs de consultation de l'intranet : 332
- Nombre d'actions de communication externe réalisées : 1

## Objectif 3 : Moderniser les outils de prévention

### **Action 1 : Numérisation**

Dématérialisation des registres SST sur le logiciel GPUC à partir du 1er octobre 2023.

### **Action 2 : Coordination**

Synchronisation du logiciel GPUC avec SIHAM pour intégrer l'ensemble des agents afin de préparer le passage des DUERP en 2024.

#### Chiffres/résultats obtenus :

- Dématérialisation des registres : nombre de registres papier supprimés : tous.
- Rationalisation des DUERP : réduction du nombre 0
- Utilisation de GPUC : nombre de DUERP intégrés 0

## Objectif 4 : Renouveler la politique de lutte contre les risques psycho-sociaux.

### **Action 1 : Évaluation de l'action**

Préparation d'un questionnaire à venir début 2024 pour élaborer un nouveau plan de prévention des RPS.

### **Action 2 : Animation-sensibilisation**

Animation de la commission RPS en lien avec le VP

#### Chiffres/résultats obtenus :

- Nombre d'agents formés à la prévention des RPS : 30
- Nombre de participants à la journée de prévention : 200



## VI. Pôle pilotage, finances & moyens

---

### 1) Conforter la démarche de simplification administrative

---

#### Objectif 1 : Élargir notre démarche de simplification administrative

Le taux d'exécution du plan de simplification 2022-2023 porté par la gouvernance et la direction générale des services atteint les 80 % à l'issue de l'année 2023.

Dans le détail, s'agissant des 4 axes de la démarche transversale engagée :

##### **Projets structurants :**

- Mise en place d'un budget annexe immobilier (BAIM) : Face à l'impossibilité de modifier la structure budgétaire avant parution du décret financier autorisant la création d'un BAIM sans dévolution, le recours transitoire à un CR immobilier, divisé en 6 sous-CR, a eu lieu au 1/1/2023 pour chaque composante.
- Publication d'une politique de gestion de la flotte automobile : Une note visant à décrire les modalités d'acquisition et de gestion d'un véhicule a été publiée. La gestion du parc se fera par l'outil Odrive de GAC Technology, préconisé pour la direction des achats de l'État (adhésion octobre 2023, livraison avril 2024). Ce logiciel permettra de disposer d'une photographie instantanée de toutes les données liées au parc automobile. Il possède des fonctionnalités avancées inhérentes à l'optimisation des coûts, les données d'inventaire ou la mutualisation des voitures de service.
- Gestion des téléphones professionnels : Une note a été diffusée en juin 2023, fixant les modalités de gestion des téléphones portables dans la perspective du prochain marché.

##### **Soutien aux démarches engagées par les services :**

- Implémentation du plan de continuité d'activité (PCA) de l'établissement au logiciel hygiène et sécurité : Le logiciel GpuC a été déployé en octobre 2023 pour la dématérialisation des registres hygiène et sécurité. Du fait de cette priorisation, l'implémentation des PCA, notamment avec le risque électrique n'a pas été finalisée.
- Déploiement de la gestion des compteurs communicants : Un accord cadre- marché à bons de commande a été publié mi-septembre 2023. Cet outil de supervision permet de connaître les données en continu, de dresser une cartographie énergétique du parc afin d'améliorer la refacturation des fluides aux composantes mais aussi de pouvoir proposer des actions de réduction des consommations. Malheureusement il s'est révélé infructueux et sera déposé à nouveau au premier trimestre 2024.
- Centralisation des contrôles réglementaires (CRB) des bâtiments : La souscription au marché UGAP CRB a eu lieu au 1/1/2023. Cette adhésion permet d'harmoniser les contrôles, d'en effectuer un meilleur suivi. L'accès à une plateforme permet la centralisation des rapports et facilite la gestion des actions correctives.

##### **Facilitation de la mise en œuvre du plan d'action du contrôle interne :**

- Mise en place de procédures financières et comptables : Différentes procédures ont été rédigées et diffusées principalement pour la rédaction des contrats de travail, la gestion des conventions de recherche et la gestion de l'ouverture de crédits.
- Dématérialisation des processus financiers : Elle a concerné, au 01/02/2023, l'émission de factures associées à un titre de recettes dans le SI financier Jefyco.
- Actualisation du dispositif de contrôle interne : Le contrôle interne se fait dans une logique de boucle d'amélioration continue. L'outil ACIDUES pour le diagnostic des risques est employé, les

grilles de contrôle mises à jour annuellement et collectées fréquemment ; un plan d'action est établi et validé lors du vote du budget initial. Il présente les démarches prioritaires de l'établissement pour améliorer la maîtrise des risques comptables et budgétaires au sein de différents processus.

#### **Accompagnement des projets de dématérialisation :**

- Formalisation du circuit de gestion des conventions : La sécurisation des conventions constitue un enjeu juridique majeur pour l'uFC. Une méthodologie a été établie, visant à définir un circuit de signature qui facilite leur suivi. Elle a fait l'objet de la rédaction d'une procédure détaillée retranscrite par le biais de logigrammes selon les typologies de conventions rencontrées. En complément, une formation « Savoir élaborer une convention et la sécuriser de la création à la signature » a été inscrite au plan de formation de l'établissement.

- Évolution du logiciel de mobilité étudiante : Une base test du logiciel Mobility on line a été récemment établie. Elle est opérationnelle et permettra de faire des essais sans impact sur la base de production. Néanmoins le besoin, non comblé à ce jour, d'un référent informatique formé à la création de pipeline et workflow, visant à implémenter les programmes de mobilité courte et le module bourse, est nécessaire.

- Déploiement d'un serveur de soumission de travaux de reprographie : Après une phase test auprès de plusieurs composantes, le serveur de soumission de travaux de reprographie a été déployé en septembre 2023 pour l'ensemble de l'établissement. Cela a permis de renforcer le positionnement de l'imprimerie centrale. Cet outil apporte trois points majeurs d'amélioration : accessibilité, productivité et contrôle des coûts.

Parallèlement d'autres projets de simplification administrative en matière de ressources humaines et de scolarité/formation, ont été menés à bien comme la formalisation de procédures d'amélioration de la gestion des instances, de recours gracieux ou d'emploi d'un prénom d'usage au Bureau des Etudes et de la Scolarité. L'emploi de la signature électronique pour l'établissement des conventions de stage a été différé en raison du changement de l'outil informatique générant les conventions, au profit des demandes de cumul d'activités (en cours). Le choix d'un outil permettant la dématérialisation, la simplification et la sécurisation des services d'enseignement (recrutement des vacataires...) a eu lieu. Son acquisition est budgétisée pour 2024.

## **2) Poursuivre notre démarche structurée de Campus durable**

---

### **Rénovations et constructions de bâtiments**

La rénovation du patrimoine, qui s'était accélérée en 2022 avec la mise en œuvre du plan France Relance, des contrats de développement métropolitain, du plan d'accélération de l'investissement régional et du CPER 2016-2021, s'est poursuivie à un rythme soutenu en 2023, malgré les difficultés liées à l'envolée du coût de la construction.

### **Campus bisontins**

#### Campus de la Bouloie

Principal campus de l'uFC, accueillant plus de 86% des étudiants de l'université, la Bouloie fait l'objet d'un ambitieux plan de rénovation visant à rénover et à améliorer très significativement la performance énergétique des bâtiments les plus vétustes, à les adapter à la transition numérique et aux évolutions pédagogiques, mais aussi à végétaliser le campus et promouvoir les mobilités douces.

Ce plan s'est concrétisé en 2023 :

- Par la réhabilitation d'une première tranche des **espaces extérieurs** :
  - La place centrale, jusqu'ici simple lieu de passage froid, coupé par un axe routier et largement phagocyté par les stationnements sauvages, a été intégralement restructurée et végétalisée, afin de reconstituer un axe Nord-Sud unifiant et structurant le campus et de faire de ce lieu central un lieu de vie, fonctionnant notamment en liaison avec le nouveau lieu de vie étudiant (Live) et ayant vocation à accueillir des événements extérieurs ; la place est agrémentée d'une œuvre d'art financée grâce au 1% artistique et symbolisant la vocation de lieu de vie de cet aménagement ;
  - La voie centrale Nord-Sud traversant le campus de la Bouloie a été intégralement refaite et végétalisée ;
  - Un premier tronçon du parking de la route de Gray a été réhabilité et végétalisé ;
  - Enfin les circulations longeant le parking central ont été intégralement refaite et les espaces avoisinants végétalisés
- Par l'inauguration, en janvier 2023, du **(Li)VE**, lieu de vie géré par le CROUS et conçu pour les étudiants. Situé le long de la place centrale rénovée, à proximité immédiate de la maison des étudiants et du restaurant universitaire Lumière, ce bâtiment abrite une épicerie solidaire (AGORAé), un atelier Do it Yourself, un grand espace de vie modulable où les étudiants peuvent se retrouver et se détendre, des espaces de travail pour les associations étudiante et les bureaux des services animation du Crous. Pensé pour et avec les étudiants, le (Li)VE a vocation à accueillir de nombreux événements et animations à destination des étudiants (cité internationale du jeu, ateliers créatifs, ateliers cuisine, projections cinématographiques, spectacles etc.). Le budget de l'opération s'est élevé à 1.7 M€
- Par la livraison, fin 2023, du **Learning Centre**, qui vient d'être ouvert au public. Construite en 1963 et non rénovée depuis, la BU Sciences et Sport a fait l'objet d'un réaménagement complet : création d'espaces de coworking et de détente, de salles de travail en groupe et de box de travail individuel, ainsi que d'un espace dédié aux expositions et d'une salle de formation; création d'un *Open Lab* de 200 m2 comprenant une salle immersive en réalité virtuelle et un local de découpe laser ; aménagement d'une nouvelle entrée, au façade nord, ouvrant le bâtiment sur l'artère centrale du campus et le RU Proudhon et mise en accessibilité avec la création d'une rampe d'accès PMR ; création d'un Jardin de lecture extérieur de 450 m2, aménagé pour permettre la lecture en plein air ; réhabilitation thermique des magasins, (financée par France Relance). Les travaux de performance énergétique se traduiront par une diminution estimée des consommations de 30% pour le Learning Centre et de 60% pour les magasins. Coût de l'opération : 6.2 M€.
- Par la livraison, en février 2024, du bâtiment **Droit central** et de l'amphithéâtre Gaudot rénovés. Construit en 1969, l'ensemble constitué par le bâtiment Droit central et l'amphi Gaudot était mal isolé et dans un état peu satisfaisant. L'UFR SJEPEG utilisait, par ailleurs, depuis plus de 35 ans, 565 m2 de constructions provisoires au confort rudimentaire (mauvaise isolation, absence de sanitaires). La réhabilitation comprend une surélévation d'un étage du bâtiment Droit central, une rénovation thermique (reprise totale de l'enveloppe avec isolation extérieure du bâtiment Droit central) et une refonte complète des aménagements (mobilier, acoustique, électricité) et du système de chauffage/ventilation de l'amphithéâtre. Ces travaux devraient entraîner une diminution des consommations énergétiques d'environ 40%. Coût de l'opération : 7,6 M€

Plusieurs opérations devraient, par ailleurs, être livrées prochainement :

- Les travaux de réhabilitation du bâtiment **Météologie B** prendront fin en février 2024. Ils comprennent une isolation par l'extérieur, le remplacement des menuiseries, la modernisation du circuit de chauffage et l'ajout de panneaux photovoltaïques de toiture,

le tout devant se traduire par une diminution de 71% de la consommation énergétique.  
Coût de l'opération : 12,4 M€.

- Les serres du **Jardin des Sciences** seront réceptionnées en février 2024. Cet équipement, conçu pour fonctionner en lien avec le Jardin (classé) de l'Observatoire et de la Fabrikà (un équipement pédagogique dédiée à la découverte des Sciences) et avec les espaces extérieurs végétalisés (qui constitueront un arboretum diffus réparti sur l'ensemble du campus), comprendra, outre 908 m de serres, 3 620 m<sup>2</sup> de jardins de plein air. Coût de l'opération : 5,1 M€.
- Le bâtiment **Météologie A** (amphithéâtre) devrait être livré en mars 2024. Les travaux incluant une isolation thermique par l'extérieur et la pose de panneaux photovoltaïques de façade devraient entraîner une diminution de 65% de la consommation énergétique. Coût de l'opération : 1., M€.
- Les **constructions provisoires de l'UFR SJEFG** seront déconstruites entre février et avril 2024 ;
- La réhabilitation des **espaces extérieurs** se poursuit dans les secteurs des Terrasses et du parking de la route de Gray (2<sup>e</sup> tronçon du parking).
- Le nouveau bâtiment de l'**ISIFC** devrait être livré durant l'été (les travaux de maçonnerie étant terminés et les travaux de second œuvre en cours). La construction –en remplacement de l'actuel bâtiment, désormais sous-dimensionné- de ce nouveau bâtiment, à proximité immédiate d'un cœur de campus réhabilité, permettra à l'ISIFC de créer une nouvelle filière d'ingénieurs et d'augmenter la taille de ses promotions pour faire face à la demande des employeurs. Coût de l'opération : 6,6 M€.
- Le nouveau centre d'hébergement sécurisé de l'infrastructure numérique (**CHESINUM**) devrait être livré en décembre 2024. Ce bâtiment regroupera les principaux équipements numériques de l'uFC (serveurs, nœuds RENATER et SEQUANET), aujourd'hui dispersés dans des bâtiments vétustes et mal adaptés, dans un local dédié, sécurisé et à l'état de l'art. Coût de l'opération : 1,2 M€
- Les travaux de réhabilitation du bâtiment **Météologie C** devraient débuter en mars 2024, la livraison étant attendue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025. Ces travaux, incluant une isolation par l'extérieur, le changement des menuiseries extérieures et la pose de panneaux photovoltaïques de toiture, devraient entraîner une diminution de 60% de la consommation énergétique. Coût de l'opération : 4,4 M€

Enfin, la rénovation-extension du SUMMPPS (transformé en Service de Santé Etudiant) est programmée (l'analysé du pré-programme est en cours).

### Campus de centre-ville

En centre-ville :

- La rénovation des **toitures du bâtiment A de l'INSPE** devrait débuter en mars prochain et celle des toitures de SLHS du 47 mégevand (archéologie et cour intérieur) est en cours ; coût de l'opération : 470 k€
- Le changement de la chaudière de Mégevand est programmé pour le printemps 2024 et les consultations sont en cours
- La déconstruction du bâtiment **Arsenal N** est terminée et les travaux de gros œuvre sont en cours. La date de livraison du bâtiment rénové estimée a été reportée à mai 2025.
- La consultation des entreprises pour le chantier de la **Grande bibliothèque** est en cours.

### Hauts-du Chazal

Sur le campus Santé :

- Des films solaires ont été posés sur les façades vitrées de la **BU Santé**, afin de remédier à un inconfort d'été très problématique.
- La réfection des toitures des **bâtiments Rabelais et Epicure** est en cours

- La construction du centre de simulation **Numéricum Santé** est programmée (pré-programme validé).

## Nord Franche-Comté

Dans le Nord Franche-Comté :

- Le **campus des Portes du Jura** (Montbéliard) a fait l'objet de travaux d'optimisation énergétique (changement des radiateurs et des CTA des amphithéâtres, mise en œuvre de régulation au niveau de la sous-station, mise en place d'une GTB) pour un montant de 1 M€
- Les **chaudières des bâtiments Neel et Energie A et B** ont été changées.
- Les **bornes IRVE de l'IUT et de Neel** financées par le plan France Relance ont été implantées.

Par ailleurs :

- La livraison de la nouvelle **chaufferie biomasse**, mutualisée avec le CROUS et l'UTBM, est prévue pour mars 2025. Ce nouvel équipement, comprenant 1 chaudière bois de 1000 kW et une chaudière gaz de 600 kW, remplacera une chaufferie gaz vétuste et non mutualisée, datant de 1968. Il aura également une finalité pédagogique, le programme ayant été aménagé pour permettre des visites de groupes d'élèves, qui pourront observer le fonctionnement de l'équipement tout au long d'un cheminement pédagogique, grâce à des sas d'observation et à une passerelle surplombant les installations. Coût de l'opération 3,55 M€ ;
- L'aménagement des **locaux provisoires** qui seront utilisés pendant la durée des travaux de rénovation du bloc C du bâtiment F débutera en avril 2024 avec une mise en service programmée pour la rentrée 2024.

Enfin :

- La livraison du **bâtiment C** rénové est prévue pour septembre 2025, la consultation des entreprises étant désormais terminée. Ce bâtiment, qui doit accueillir les espaces tertiaires de la recherche complémentaires aux plateaux techniques du bâtiment Énergie, va faire l'objet de réaménagements fonctionnels et d'une rénovation énergétique incluant une isolation thermique par l'extérieur et la pose de panneaux photovoltaïques de toiture, avec pour objectif une diminution de 60% de la consommation énergétique de référence. Ses façades seront végétalisées. Le nouveau bâtiment sera aménagé pour fonctionner en lien avec le futur bâtiment Énergie, auquel il sera relié par une passerelle facilitant la circulation des chercheurs. Coût de l'opération : 7,2 M€
- La livraison des **blocs B** (amphithéâtres) **et C du bâtiment F** est prévue pour janvier 2026. La rénovation du bloc C est en phase PRO et le pré-programme de rénovation du bloc B est en cours de finalisation. La rénovation du bloc C inclut une isolation thermique par l'extérieur et la pose de panneaux photovoltaïques de toiture, avec un objectif de diminution de 60% de la consommation énergétique et une végétalisation partielle de la façade sud. La réhabilitation des amphithéâtres comprend une rénovation thermique et des réaménagements intérieurs. Le coût de ces 2 opérations est respectivement estimé à 2,45 (bloc B) et 3,75 M€ (bloc C).
- La livraison du **bâtiment Energie** est prévue pour janvier 2027. Vitrine du projet Ecocampus, ce nouveau bâtiment regroupera sur un même lieu l'ensemble de plateaux techniques, pédagogiques et de recherche dédiés à l'énergie de l'uFC et de l'UTBM, aujourd'hui dispersés sur plusieurs sites. La première tranche fonctionnelle, correspondant à environ 70% de la surface du bâtiment final, comprendra les plateaux de recherche, la majeure partie des plateaux pédagogiques, une partie des espaces d'enseignement ainsi qu'un showroom. Le programme a été aménagé afin de permettre au bâtiment d'accueillir, dès la livraison de la première tranche, les espaces dédiés à l'hydrogène-énergie, domaine d'excellence de l'uFC et de l'UTBM et filière clé du renouveau industriel de la région. Coût de l'opération : 25 M€.

## Optimisation des consommations énergétiques

Outre les investissements de performance énergétique détaillés ci-dessus, qui se traduiront par des diminutions de consommation oscillant entre 30 et 70%, l'uFC :

- a entrepris le déploiement de **compteurs communiquant**, qui permettra de substituer un suivi en temps réel des consommations aux relevés manuels de compteurs, qui ne permettent de détecter que tardivement d'éventuelles dérives (fuites d'eau, talons de consommation importants, pics ponctuels...). Un marché a été lancé en 2023 afin de déployer a minima un compteur par bâtiment, voire un par service dans les cas de multi-occupation. Les données de ces compteurs remonteront dans un outil de supervision qui permettra de les consulter en temps réel, de voir l'historique et d'identifier les actions à mener pour optimiser les usages. Environ 150 compteurs électriques seront déployés en 2024-2025 (les compteurs chaleur étant, quant à eux, installés au fur et à mesure des travaux de rénovation ou de construction). Une phase de test est en cours à l'UFR ST avec le déploiement d'une quarantaine de compteurs, afin de bénéficier de premiers retours d'expérience qui permettront d'optimiser les processus.
- S'est dotée, en 2023, de l'**outil de suivi des fluides interministériel**. Cet outil s'avère toutefois, à l'usage, d'avantage être un instrument de reporting à l'intention du ministère qu'un outil permettant une optimisation de consommations et il n'est pas exclu que l'uFC étudie des solutions alternatives plus performantes.
- A entrepris une **optimisation de l'exploitation de la CVC**. Un contrat d'exploitation et maintenance des équipements de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) avec intéressements a été mis en place sur la majorité des sites de l'université (Campus Bouloie, Hauts-du-Chazal, Arsenal). Il permet d'optimiser les réglages des équipements CVC afin de réaliser des économies d'énergies, avec un exploitant directement impliqué, donc plus réactif et force de propositions. Les gains constatés sur la saison de chauffe 2022-2023 (par rapport aux 3 saisons de chauffe précédentes et corrigés au climat) sont de plus de 25% (soit 30 k€ partagés à 50% avec l'exploitant via les intéressements).
- Participe, depuis 2023, au **concours CUBE**. 8 de ses bâtiments concourent pour l'édition 2023 et l'un d'entre eux (le bâtiment IUT Central) est actuellement classé 3<sup>e</sup> dans la catégorie ESR, avec plus de 10% d'économies liées à une campagne de sensibilisation aux éco-gestes, à une optimisation du chauffage et à des actions de relamping) ;
- Compte se lancer, en 2024, dans une démarche d'**intracting externe** qui permettra, avec le soutien de la Caisse des dépôts, de financer des investissements à retour sur investissement rapide, comme un relamping général de tous les bâtiments ou la mise en place de panneaux photovoltaïques sur tous les bâtiments et parkings s'y prêtant.

## Travaux d'accessibilité

Les travaux d'accessibilité se sont poursuivis en 2023 avec :

- Une amélioration de l'accessibilité des bâtiments Métrologie B, Droit Central et de l'amphithéâtre Gaudot, suite aux travaux de rénovation qui y ont été réalisés ;
- La création d'une rampe d'accès PMR au Learning Centre, qui rend la salle de lecture accessible aux personnes à mobilité réduite, le bâtiment rénové étant désormais accessible à 100% ;
- L'amélioration de l'accessibilité des abords des bâtiments du campus Bouloie, dans le cadre de la réhabilitation des cheminements extérieurs

Ces actions se poursuivront en 2024 avec :

- La mise en accessibilité à 100% des bâtiments Métrologie A et C, dans le cadre des travaux de rénovation en cours ;
- L'installation d'un ascenseur dans le bâtiment Fourier ;
- La mise à jour des diagnostics d'accessibilité (qui remontent à 2009) ;
- Le lancement de consultations visant à rendre la Maison des Etudiants et la BU de Montbéliard 100% accessibles ;

- La poursuite de l'amélioration de l'accessibilité des abords des bâtiments du campus Bouloie, dans le cadre de la réhabilitation des espaces extérieurs.

### Évolution des moyens humains

En 2023, la Direction du Patrimoine immobilier s'est structurée en 3 pôles permettant de traiter l'ensemble de la fonction immobilière.

- Le pôle construction est maintenant composé de 5 agents, regroupant des compétences transversales (TP/énergie/dessin...) dont un dédié particulièrement à la question du traitement de l'accessibilité handicapée.
- Le deuxième pôle traite de la performance environnementale et de la gestion de donnée. 5 agents sont positionnés sur ces thématiques avec notamment un manager de l'énergie pour accompagner efficacement l'université dans le processus de transition environnementale.
- Le troisième pôle est dédié à l'exploitation et la maintenance des bâtiments universitaires. 8 personnes, représentant toutes les compétences nécessaires au maintien et à l'amélioration de la qualité des bâtiments, (menuisier, serrurier, plombier, électricien, peintre) interviennent sur les sites hors des responsabilités des UFR (BU, services centraux, services communs...)

La dimension logistique, comme quatrième pôle, est actuellement en construction avec un premier recrutement en charge de coordonner les demandes de travaux d'un nouvel outil d'assistance par ticketing. Ce pôle devrait, à termes, croître en mutualisant des personnels techniques des composantes.

### Autres évolutions

Comme indiqué dans le RAP 2022, un important effort pluriannuel a été engagé pour remédier progressivement à des années de sous-investissement chronique dans la maintenance et les travaux de **gros entretien-renouvellement**. Les dépenses de GER de l'uFC ont ainsi été comprises entre 2,5 et 2,6€/m<sup>2</sup> au cours des 5 dernières années, soit 4 fois moins que la moyenne des universités françaises et 11 fois moins que la norme recommandée par la DIE. La nouvelle stratégie immobilière entend rompre avec ce sous-investissement chronique, dont les conséquences se font désormais sentir au quotidien (multiplication des dégâts des eaux, inconfort des installations etc.) et affectent la qualité de vie au travail et l'attractivité de l'établissement. 2,4 M€ sont ainsi inscrits au PPI pour la rénovation des toitures pour les années 2023-2025 (rénovation des toitures du bâtiment A de l'INSPE, de 4 bâtiments de l'UFR SLHS et de 6 bâtiments sur le campus de Belfort, remplacement d'une verrière à l'INSPE)<sup>1</sup>. 350 k€ sont, par ailleurs, inscrits pour le renouvellement des chaudières des UFR STGI et SLHS et la mise en séparatif des eaux usées sur le campus de la Bouloie et 360 k€ pour le remplacement d'ascenseurs. La mise en place du Budget annexe immobilier permettra d'assurer un suivi régulier et exhaustif des travaux de GER (pour partie réalisés par les composantes et dont la DPI n'a pas toujours connaissance), désormais isolées dans un sous-centre de responsabilité dédié et de sanctuariser ces dépenses, jusqu'ici régulièrement sacrifiées lors des arbitrages budgétaires.

La création du budget annexe immobilier a été approuvée par un vote en CA le 5 septembre 2022. En attendant la publication du nouveau décret qui rendra possible sa mise en place en l'absence de dévolution du patrimoine immobilier, un **centre de responsabilité Immobilier** a été mis en place dans chaque unité budgétaire début 2023.

Enfin, l'uFC est en train de finaliser l'élaboration de son nouveau **schéma pluriannuel de stratégie immobilière**. Ce document, qui devrait être voté en CA en mai prochain, prévoit notamment d'accorder la priorité aux rénovations bâtementaires (en mettant plus particulièrement

---

<sup>1</sup> Les toitures de 4 autres bâtiments ayant été rénovées entre 2022 et 2023, pour un montant total de 750 k€.

l'accent sur les investissements de performance énergétique), au gros entretien et à la maintenance (longtemps négligés à l'uFC), à l'adaptation à l'évolution des usages (transition numérique, télétravail, développement des pédagogies actives, coworking etc.), à l'optimisation des surfaces et à la professionnalisation et à la montée en compétences de la gestion immobilière.

### 3) Accompagner la transformation numérique

---

#### Objectif 1 : Amplifier notre transformation numérique et conforter nos systèmes d'information

L'effort de transformation numérique s'est poursuivi à l'uFC en 2023. L'objectif était de renforcer et simplifier les échanges d'information, la collaboration digitale, la création et l'accessibilité des contenus pédagogiques, l'acquisition et la mise en valeur ou le partage des données notamment pour la recherche. Il s'agissait également de viser une plus grande responsabilité énergétique, d'avoir une meilleure maîtrise des actifs.

Dans le cadre de cette transformation numérique à l'uFC, les efforts ont porté sur les trois thèmes suivants :

**Pour la recherche** : un groupe de travail a été mis en place à l'université pour travailler sur un Système d'Information (SI) Recherche. Le contexte d'UBFC nous a forcé à revoir notre stratégie pour les plateformes de recherche. La collaboration autour du regroupement des mésocentres a continué et nous souhaitons poursuivre le regroupement des moyens humains et des ressources afin d'offrir plus de services autour du calcul pour la recherche à travers le mésocentre.

**Pour l'enseignement** : nous avons renforcé la pédagogie par le numérique (notamment avec Moodle), et nous avons continué à développer la formation tout au long de la vie pour répondre aux défis sociétaux.

Avec le passage des formations à l'apprentissage par compétence (APC), il a été nécessaire de concevoir les nouvelles maquettes des formations par APC. Par ailleurs, une transformation d'envergure du SI Formation et Scolarité a été initiée et poursuivie et nous avons commencé à engager le projet de déploiement de la solution PEGASE.

**Pour tous** : l'université a passé deux appels d'offres pour améliorer les portails de communication, des services et de l'espace digital de travail. La visibilité de l'université passe par une facilité d'accès à ses services et une ligne éditoriale simplifiée en interne comme en externe. Ainsi, les sites web de l'université doivent être améliorés régulièrement. La modernisation d'un site web est chronophage car les technologies et les standards, notamment en termes de sécurité, évoluent sans cesse. Il est bon de noter que les attaques malveillantes des sites web se multiplient mais pour l'année 2023, nous avons réussi à éviter ces attaques.

#### Indicateurs

##### Plateforme de services d'infrastructures et réseaux :

- Mise en place de l'offre de services à la demande (serveurs et stockage) sur 2 racks sécurisés via l'hébergement sec cible



- Amélioration de la couverture wifi, nombre de bornes déployées : 100 prévues => 100 installées

Sécurité :

- Amélioration des aspects de sécurité par réduction du nombre de serveurs accessibles depuis l'extérieur : 50 prévus => 50 réalisés

- Déploiement pour une mise en place de la solution d'hébergement des portails de communication et service => en cours avec l'appel d'offre

- Schéma directeur du numérique rédigé, il sera voté en CA prochainement

Enseignement :

- Progression de l'usage de la plateforme Moodle => la progression est continue

## VII. Actions transversales

---

### I. Les collegium à l'UFC

---

#### 1) Objectif 1 : Procéder à une analyse globale des propositions faites par les composantes dans le cadre de la carte des formations

Concernant la carte des formations, les collègiums ont été impliqués dans le processus d'élaboration de la carte des formations 2024 en procédant à une analyse globale des propositions de formations remontées par les composantes, comparativement à la note de cadrage, aux évaluations et préconisations de la carte actuelle, sur la base des indicateurs "formation" déjà définis par les collègiums.

Dans la continuité, des groupes de travail disciplinaires ont été créés. Portés par les présidents de collègiums, ces groupes de travail ont eu pour vocation d'établir une analyse de certaines disciplines en situation critique du point de vue des formations ou relevant d'enjeux stratégiques pour l'établissement. Ces groupes de travail réunissaient des enseignants et enseignants-chercheurs des disciplines concernées et permettent de porter à l'attention de la gouvernance des propositions répondant à la stratégie globale de l'université.

#### 2) Objectif 2 : Contribuer à la maîtrise de la masse salariale

Cette contribution s'est déployée sur trois axes :

- **La procédures de lissage des postes** : dans ce cadre, les collègiums ont été amenés à identifier les postes de la campagne d'emploi 2024 relative aux enseignants et enseignants/chercheurs à reporter en campagne 2025 ; aucun gel de poste n'a eu lieu pour la campagne d'emploi 2024, quatre supports de poste d'enseignant-chercheur ont été créés et huit supports de poste ont pu être rehaussés ;
- **La revue des postes PAST** : les collegiums ont finalisé l'analyse menée depuis 2021, en effectuant le 3ème et dernier bilan Formation et Recherche des postes à considérer dans le cadre de la campagne 2023 ;
- **L'affectation des postes d'ATER Volants** : les profils et priorisations de postes d'ATER financés sur masse salariale pérenne, a été étudiée par les collègiums en 2023 pour application lors de la campagne 2024.

#### 3) Objectif 3 : Prendre en charge la gestion des CPJ et les recrutements ITRF

- **Chaires Professeur Junior** : en accord avec la convention recherche et formation établie pour chaque chaire, le suivi des chaires recrutées et les dialogues mis en place avec le MESR a été effectuée par le vice-président en charge de la coordination des collégiums. Par ailleurs, dans le cadre des campagnes 2023 à 2025, les collégiums ont été mobilisés afin de mettre en place un appel en format "bottom-up" des projets de chaires. Dix propositions de chaires ont été retenues, dont 3 sur les 4 présentées ont reçu un avis favorable de la part du Ministère sur la campagne 2023.

- **Plan de ressourcement ITRF** : La campagne d'emplois 2024 de ce plan de ressourcement pluriannuel (période 2022-2025) a été pilotée par le vice-président en charge de la coordination des collégiums. A ce jour, il a permis la création de 10 postes supplémentaires à destination des unités de recherche (dont 3 pour la campagne 2024).

- **"Campagne d'emplois des ITRF des unités de recherche"** : Cette compétence a été transférée aux collégiums en étroite collaboration avec la vice-présidente en charge de la simplification des procédures. Les collégiums ont été sollicités sur l'ajout de cette nouvelle campagne, la nouvelle procédure et les documents supports utilisés.

## II. Les transitions environnementales et sociétales à l'UFC

---

Les objectifs 2023 étaient déclinés selon les axes suivants :

- Impulser une dynamique d'ensemble de la communauté universitaire autour des TES
- Intégrer les TES au fonctionnement de l'établissement
- Formaliser et rendre public l'engagement de l'établissement

### 1) Impulser une dynamique d'ensemble de la communauté universitaire autour des TES

---

#### 1) Objectif 1 : Déployer pleinement la Rentrée Climat

##### **Indicateurs :**

- **Nombre d'animateurs** (cible = 100), réalisé = 126.

- La liste des animateurs de l'UFC compte actuellement **126 personnes**, pour la plupart formées à l'animation de l'atelier dans le cadre de notre dispositif Rentrée Climat. Tous ne se mobilisent pas, mais les besoins d'animation ont toujours été satisfaits. La dynamique continue grâce à l'ajout de cet atelier au catalogue de formation des agents. Parmi les 70 personnes ayant suivi l'atelier dans ce cadre, 10 ont été formés à l'animation en 2023, et 15 agents attendent la prochaine formation à l'animation de la Fresque du Climat prévue début 2024. 31 étudiants ont été formés à l'animation de la Fresque du Climat, dont 5 ont pris part aux animations de la Rentrée Climat 2023-2024.

- Quelques agents se sont formés à d'autres fresques (notamment biodiversité, numérique et eau) ce qui a permis de mettre ces fresques au catalogue de formation de l'établissement.

- **Nombre d'étudiants sensibilisés dans chaque filière** (cible = 2500 au total), réalisé = 2 338

Au total, 2 338 étudiants ont été sensibilisés durant l'année 2022-2023. Toutes les composantes ont été impliquées, bien que de manière inégale. Des composantes comme STAPS (421) et SJPEG (472) ont respecté l'objectif de 100 % des étudiants d'un niveau, et dans le cas de STAPS de plusieurs niveaux. Une part importante des étudiants a été ciblée dans les UFR ST (399) et STGI (137), et à l'IUT BM (443). Quelques filières ont participé dans les UFR Santé (54), et SLHS (86), ainsi qu'à l'IUT BV (50). À ces filières se sont ajoutés les étudiants des masters MEEF 1<sup>er</sup> degré de Besançon, Belfort et Vesoul (151) ainsi que les 125 étudiants nationaux et internationaux de la Graduate School EIPHI.

## 2) Objectif 2 : Mobiliser les étudiants autour des TES

### Indicateurs :

- Nombre d'étudiants inscrits dans les UEL « Transition écologique » (cible = 80), réalisé = 90.

Pour l'année 2022-2023, les 6 UEL du groupe « Transition écologique » ont ouvert, accueillant au total 90 étudiants issus de 9 composantes différentes :

- Actions pour la transition : 6 étudiants
- Conversations carbone : 2 étudiantes
- Rencontre avec le milieu associatif : 14 étudiants
- Décryptage, esprit critique : 15 étudiants
- Formation à l'animation de la Fresque du Climat : 31 étudiants (16 en NFC, 15 à Besançon)
- Cycle de conférences Transitions environnementales : 22 étudiants

- Nombre d'étudiants impliqués dans le COPIL-ER (cible = 3 + 3 suppléants), réalisé = 0

Aucun étudiant n'a répondu à notre appel en fin d'année 2023. Nous réfléchissons actuellement à une nouvelle stratégie pour susciter l'engagement étudiant au sein du COPIL éco-responsabilité et/ou du réseau de référents éco-responsabilité.

## 3) Objectif 3 : Déployer un réseau de référents éco-responsabilité

### Indicateurs :

- Nombre de membres du réseau de référents éco-responsabilité (cible = 30), réalisé = 42

Le réseau de référents a été lancé le 15 juin 2023. Il compte à présent 42 personnes.

- Pourcentage de structures représentées dans le réseau (cible = 70 %)

En comptant 12 facultés et instituts, 20 unités de recherche, 5 structures fédératives, 7 services (comme le SCD) ou ensembles de services (comme la MDU), soit 44 structures, le taux de représentation actuel est de 64 %, soit 28 structures représentées. Toutes les composantes à l'exception de SJPEG sont représentées, ainsi que la majorité des services, et les unités de recherche les plus massives (FEMTO-ST, Chrono-Environnement, RIGHT, UTINAM). Un travail devra être mené auprès de l'UFR SJPEG et de ses laboratoires pour inciter quelques-uns de leurs agents à se porter volontaires pour devenir référent éco-responsabilité.

## 2) Intégrer les TES au fonctionnement de l'établissement

---

### 1) Objectif 1 : Intégrer les recommandations du rapport Jouzel

#### Indicateurs :

- Nombre de CPP accordé pour l'intégration des TES dans les maquettes (cible = 3)

Deux collègues ont déposé une candidature, une seule a été acceptée.

- Intégration des TES au cadrage et aux maquettes prévisionnelles de formation

Un module de 20h et 2 ECTS a été intégré à toutes les maquettes de premier cycle lors de leur conception au printemps 2023, conformément à la lettre de cadrage interne. Il est intégré à l'approche par compétences. Un groupe de travail comptant 63 enseignants et enseignants-chercheurs dont environ 25 véritablement actifs co-construit ce module pour un déploiement en septembre 2024.

### 2) Objectif 2 : Inciter les unités de recherche à s'approprier les TES

#### Indicateur :

- Nombre d'unité ayant adopté une charte éco-responsabilité

La proposition du modèle de charte aux unités a été différé afin de présenter au préalable l'ensemble de la feuille de route éco-responsabilité (qui inclut le modèle de charte) au conseil d'administration (CA). Cette présentation est programmée au CA le 6 février 2024, suite à quoi le modèle de charte sera ensuite diffusé aux unités.

### 3) Objectif 3 : Renforcer la politique d'achat responsable

Chaque renouvellement de marché sera mis à profit pour intégrer au moins une clause éco-responsable sur chaque élément du marché.

#### Indicateur :

- Pourcentage d'éléments de marché disposant d'une clause écoresponsable

Pour les marchés réalisés en 2023, 83 % des marchés à bon de commande disposent d'une clause écoresponsable comptant entre 8 % et 30 % de la note finale selon les marchés. 100 % des marchés de fournitures et 55 % des marchés de travaux contiennent un critère environnemental à hauteur de 5 à 10 % de la note.

### 4) Objectif 4 : Établir le BGES de l'établissement

Le bilan de gaz à effet de serre (BGES) de l'établissement sera établi pour les trois scopes.

#### Indicateur :

- Pourcentage d'avancement du BGES

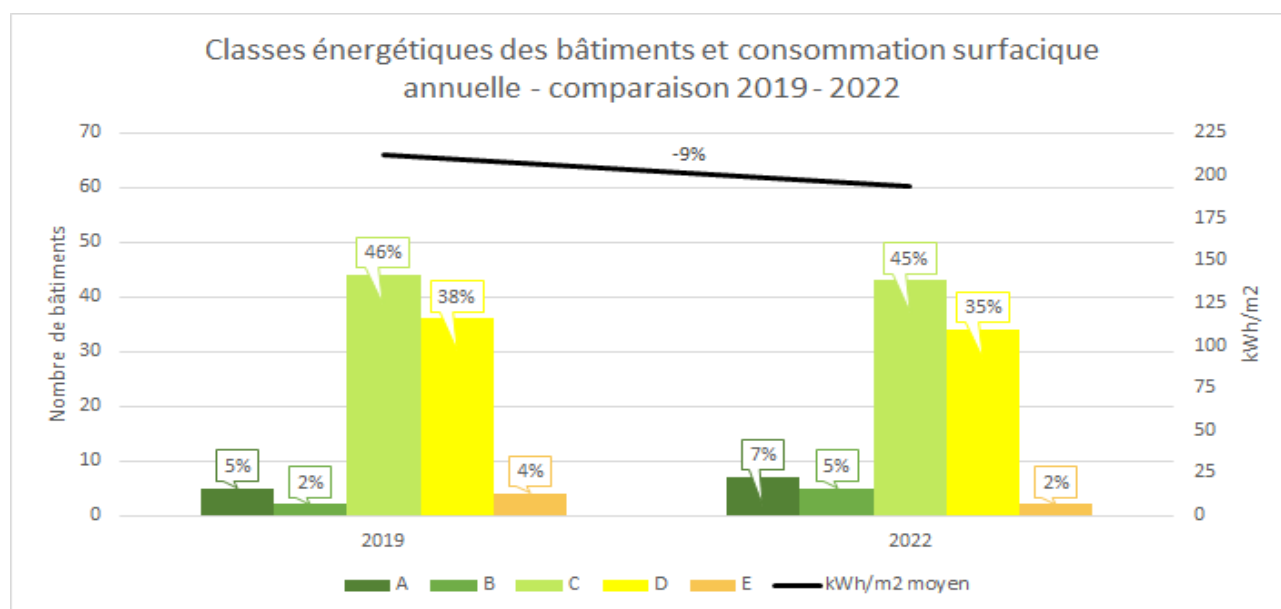
Le recrutement d'une assistante ingénieure (ASI) dédiée à la réalisation du BGES a été difficile du fait du faible nombre de candidatures. Une ASI a finalement été recrutée fin novembre 2023. Le BGES du laboratoire Chrono-Environnement a été réalisé pour les années 2019 et 2022. Le travail est entamé pour les UR/UMR UTINAM, RIGHT, FEMTO-ST, et L2A, ce qui amène à taux d'avancement global de l'ordre de 5 %.

## 5) Objectif 5 : Déployer le plan de sobriété énergétique

Le plan de sobriété énergétique permettra de maîtriser les factures de fluides et de limiter l'impact environnemental des activités de l'établissement.

### Indicateur :

- Pourcentage de baisse des consommations de fluide par rapport à 2019 = 9 %



## 3) Formaliser et rendre public l'engagement de l'établissement

### 1) Objectif 1 : Signer l'accord de Grenoble

L'établissement signera l'accord de Grenoble de la COP2 étudiante

### Indicateur :

- Signature de l'accord

L'accord n'a pas encore été signé. Il sera présenté pour la première fois au CA le 6 février 2024.

## 2) Objectif 2 : Évaluer les performances de l'établissement

Le référentiel « Développement durable et responsabilité sociétale » (DD&RS) élaboré par France Université et la Conférence des grandes écoles sera utilisé pour évaluer les performances de l'établissement autour des TES. À plus long terme, cette évaluation permettra à l'établissement de se proposer une trajectoire pour demander sa labellisation DD&RS.

### **Indicateur :**

- Nombre et pourcentage d'objectifs stratégiques et opérationnels évalués

17 objectifs stratégiques sur 18 ont été évalués, soit 94 %

50 objectifs opérationnels sur 55 ont été évalués, soit 91 %

## Conclusion

---

Avec le retour de l'évaluation de l'HCERES, nombre de recommandations ont d'ores et déjà été travaillées en 2023 pour améliorer le fonctionnement de l'uFC et rechercher les marges de manœuvre nécessaires pour développer tous les projets portés par notre établissement au bénéfice de nos étudiantes et étudiants et de l'ensemble du personnel.

Si cette belle année de célébrations de nos 600 ans a permis de renforcer notre identité collective et notre sentiment d'appartenance, le futur s'inscrit dans une évolution profonde comme notre université en a connu de très nombreuses au fil des siècles.

Notre actualité c'est bien la mise en œuvre de notre programme IRRIS dont l'année 2024, sera la première année de déploiement, mais également le travail de construction du futur EPE.

### ***Parmi les actions phares qui vont être mise en place, on peut évoquer***

- Pour le pôle 1 Pilotage, finances & moyens :
  - La mise en place d'un ENT / Intranet rénové et la construction de notre nouveau site Internet ;
  - L'intégration de la transition environnementale et sociétale au fonctionnement de l'établissement et la mobilisation de nos personnels et étudiants avec en parallèle la finalisation de nombreux de nos chantiers sur le site Bouloie, les premières avancées sur le programme Eco-campus et la mise en place de nouveaux outils pour la maintenance de nos locaux ;
- Pour le pôle 2 Formation & vie étudiante : Le cadrage et la mise en œuvre de notre carte de formation et la poursuite des études préparatoires à la rénovation de notre SSE & SMP ;
- Pour le pôle 3 Recherche & valorisation : La structuration de la recherche autour de quatre Graduates Schools, en lien avec tous nos partenaires de l'ESR BFC et le développement d'une stratégie européenne de recherche via STARS'EU ;
- Pour le pôle 4 Relations humaines & sociales (QVCT & valeurs) : la mise en œuvre de procédures-type pour améliorer notre efficacité en ressources humaines d'une part, la poursuite de la structuration de notre GPEC et l'élaboration d'un schéma directeur de la QVCT, d'autre part soutenues par les travaux des GTs dans le cadre du dialogue sociale ;
- Pour le pôle 5 Rayonnement international, Art, culture & communication scientifique : l'exploitation de l'alliance STARS'EU et la préparation des projets liés aux Jeux Olympiques ;
- Pour le pôle 6 Partenariat socio-économique & innovation : le renforcement de nos ressources propres via l'action du SEFOCAL et du SAIC mais également l'augmentation des financements européens et privés (via la valorisation de nos plateformes) et le mécénat.